

Nouvelle chronique
Promenades de Ying Chen

ReLations

société politique religion

NUMÉRO 719
septembre 2007

Le temps de l'enfance

L'enfant convoité
Soigner, protéger, défendre
L'érotisation précoce
Des mondes secrets

Les *think tanks* de droite
Entrevue avec
Jacques Mascotto
et Jean-Claude St-Onge



4,95 \$



JB

Relations

NUMÉRO 719, septembre 2007

ACTUALITÉS	4
HORIZONS	
Foi, justice et danse Saju George, s.j.	9
AILLEURS	
Le retour des Chagossiens Jooneed Khan	26
CONTROVERSE	
Montréal contre les régions? Gérard Beaudet Clermont Dugas	28 29
REGARD	
Le féminisme arabe Osire Glacier	30
Les <i>think tanks</i> de droite Entrevue avec Jacques Mascotto et Jean-Claude St-Onge réalisée par André Seleanu	32
EN BREF	34
PROMENADES	
Montagnes coulantes Ying Chen	36
BLOC-NOTES	
Apprivoiser la mort, donc la vie Jean-François Filion	38
MULTIMÉDIAS	39
LIVRES	40

Couverture : Éloi, 5 ans et Arnaud, 5 ans (détail)

dossier

LE TEMPS DE L'ENFANCE

10

Dans une société qui a fait de la surconsommation son fondement, les enfants sont vite happés par les rouages de la production. Ils doivent composer avec les horaires chronométrés et les situations de concurrence, les assauts des vendeurs de violence et de sexe et les effets néfastes des inégalités sociales croissantes. Avec les nouvelles techniques de reproduction, l'enfant devient même un « produit » sur le marché de la vie. Ce dossier jette un regard sur ces sujets, traversé en filigrane par ce questionnement : qu'advient-il du rêve, de l'aventure et de l'errance lorsque l'enfant grandit ainsi sous le signe de la marchandise et de la technique?

L'enfant convoité

Marie-Blanche Tahon

12

Familles laborieuses

Rolande Pinard

13

Les Centres de la petite enfance

Nathalie Bigras

16

Soigner, protéger, défendre

Entrevue avec le Dr Gilles Julien

17

Le cercle protecteur

Hélène Sioui-Trudel

18

L'érotisation précoce

Richard Poulin

21

Des mondes secrets

Nicole Laurin

22

Terre natale

Jean-Claude Ravet

23

Le jeu de la violence

Robert Cadotte

25

ARTISTES INVITÉS

Pour ce numéro, place aux enfants! Un gros merci à Alexia, Antoine, Arnaud, Éloi, François, Johnny, Marie-France, Marie-Yannick, Stephen. À travers leurs dessins, c'est un peu d'eux-mêmes, de leur rêve, de leur monde qu'ils nous livrent. Nous remercions particulièrement l'organisme Assistance d'enfants en difficulté de Hochelaga-Maisonneuve qui a facilité la réalisation de plusieurs de ces œuvres.

Revue fondée en 1941

Relations est publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de personnes engagées dans la promotion de la justice.

BUREAUX
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : 514 387-2541
télééc. : 514 387-0206

relations@cjf.qc.ca
www.revuereactions.qc.ca

DIRECTEUR
Jean-Marc Biron
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Ravet
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Marco Veilleux
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Catherine Caron
DIRECTION ARTISTIQUE
Mathilde Hébert
ILLUSTRATIONS
Goldstyn, Lino, René Lavoie

RÉVISION/CORRECTION
Éric Massé
COMITÉ DE RÉDACTION
Gregory Baum, Louise Dionne, Céline Dubé, Guy Dufresne, Jean-François Filion, Élisabeth Garant, Mouloud Idir, Nicole Laurin, Guy Paiement, Sylvie Paquerot, Rolande Pinard
COLLABORATEURS
André Beauchamp, Dominique Boisvert, René Boudreault, Marc Chabot, Jean-Marc Desgent, Jean-Marc Éla, Osire Glacier, Vivian Labrie, Jean-Paul Rouleau

IMPRESSION
Impart Litho, Victoriaville
Les articles de Relations sont répertoriés dans *Repère* et dans l'*Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.
Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.
ISSN 0034-3781

ABONNEMENTS
Ginette Thibault
8 numéros (un an) : 35 \$ (t. i.)
Deux ans : 65 \$ (taxes incluses)
À l'étranger : 45 \$ Étudiant : 25 \$
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)
TPS : R119003952 TVQ : 1006003784

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canadä

Envoi de Poste-publication
Enregistrement n° 09261

Fidélité dans la rupture

Le 14 septembre prochain deviendra effective l'autorisation de Benoît XVI, annoncée cet été, de célébrer la messe en latin selon le missel dit de saint Pie V, institué au XVI^e siècle dans la foulée du concile de Trente. Ce missel n'était plus d'usage jusqu'à ce jour, depuis que Paul VI en avait édité un nouveau qui reflétait le renouveau ecclésial de Vatican II. Seuls les milieux ultraconservateurs réfractaires au concile s'en servaient encore. Maintenant, tous ceux qui apprécient la «sacralité» qui s'en dégage, dit le pape, pourront le faire. Dans la lettre adressée aux évêques, accompagnant le décret, il justifie également sa décision en ces termes: «L'histoire de la liturgie est faite de croissance et de progrès, jamais de rupture.» Cette phrase reflète bien, à mon sens, le défi que l'Église peine à relever pour être témoin signifiant de la présence de Dieu dans le monde: considérer la rupture comme chemin possible de

Cette incapacité de la hiérarchie catholique à se remettre ainsi radicalement en question l'enferme dans un dogmatisme mortifère. Cela l'amène à s'obstiner à considérer inamovibles, par exemple, des structures et des liturgies d'origine monarchique, d'un autre âge, issues de sa longue fréquentation des palais des rois.

Quand l'Assemblée des évêques d'Amérique latine, réunie à Medellín il y a bientôt 40 ans, proclamait avec audace, dans la foulée de Vatican II, un Dieu présent parmi les appauvris et une Église solidaire de leur lutte pour la justice, les évêques se sont sentis fidèles à l'Église, mais en profonde rupture avec un mode d'être ecclésial qui avait privilégié historiquement l'oligarchie et fait siennes ses préoccupations. L'émergence de communautés ecclésiales de base où les laïcs jouent un rôle prédominant était pour eux le signe d'une fidélité à la bonne nouvelle de Dieu aux pauvres. Cette nouveauté a été vécue par beaucoup comme une conversion.

Rompre avec la «monarchisation» de Dieu et de l'Église signifie valoriser le souffle prophétique des nouveaux commencements, le miracle de l'agir humain et comprendre la rupture comme un «agir» privilégié de Dieu. L'Incarnation ne signifie-t-elle pas un déchirement de l'image «conventionnelle» d'un Dieu tout-puissant, niché dans l'au-delà? En faisant corps avec les humiliés, les écrasés, les opprimés, les torturés, ceux-là qui contestent, dans leur chair et par la justice qu'ils exigent, l'ordre immuable d'un monde qui fait fi de la dignité humaine, ne manifeste-t-elle pas le parti pris divin pour la contingence du monde?

Or, la valorisation de la messe en latin et sa vision éthérée de Dieu et de l'Église est un signe préoccupant – parce qu'il s'ajoute à d'autres – d'une volonté de restaurer une Église hors du monde, centrée sur le culte comme voie de salut, et de contenir, sinon

d'étouffer le souffle rénovateur initié par Vatican II.

Relations continuera d'être une voix discordante dans l'Église, comme dans la société. Aucun domaine, aucune vérité, n'aura grâce à nos yeux, si des hommes et des femmes par là en sont humiliés, si l'injustice s'y love et s'y protège. La longue tradition jésuite dont la revue se réclame nous apprend que Dieu s'est incarné dans le monde pour que les hommes et les femmes cessent, au nom de Dieu, de se détourner de leur responsabilité humaine et du souci de faire de ce monde une habitation accueillante pour tous, croyants ou non.

Dans cette tâche, Catherine Caron a rejoint notre équipe. Son expérience dans le milieu des communications et des arts, comme au sein du mouvement altermondialiste, nous sera d'un grand apport. Elle prend le relais, comme secrétaire de rédaction, de Louise Dionne qui relèvera en automne de nouveaux défis en devenant responsable du secteur Vivre ensemble, une composante du Centre justice et foi préoccupée par les enjeux d'immigration, de protection des réfugiés et de relations interculturelles.

Vous découvrirez aussi dans ce numéro une nouvelle collaboratrice, l'écrivaine Ying Chen, qui tiendra durant un an notre chronique littéraire. Ses textes seront accompagnés des œuvres de son ami et artiste photographe, Zohar.

La nouveauté à *Relations* ne s'arrête pas là. Nous entamons également une nouvelle chronique, *Bloc-notes*. Par elle, nous jetterons un regard sur la société à travers le prisme des productions culturelles qui y laissent leurs traces: film, télé-feuilleton, exposition, festival...

Amis lecteurs, amies lectrices, bonne lecture!

JEAN-CLAUDE RAVET



François, 10 ans

croissance. Comme c'est le cas dans l'histoire, la vie, l'existence. Il en va de même dans l'Église, qu'elle se dise sainte et guidée par l'Esprit n'y change rien. La continuité, tant revendiquée par elle, sera reconnue après coup, grâce à la parole, au récit, au regard rétrospectif, faisant œuvre d'interprétation – ou, dans une perspective chrétienne, grâce à l'Esprit-Saint. Elle ne relève pas de l'évidence ni de la nature des choses.



Eau à exporter

Un forum sur l'eau, dont les enjeux concernent tous les citoyens canadiens, s'est tenu à huis clos à Calgary les 26 et 27 avril dernier.

OSIRE GLACIER

L'auteure est doctorante en études islamiques à l'Université McGill et boursière au Centre justice et foi

Ce forum a été organisé par le Center for Strategic and International Studies (CSIS), un *think tank* américain, le Conference Board du Canada et le Centro de investigación y docencia económica (CIDE) du Mexique. S'y rencontraient une poignée d'oligarques du secteur privé et de hauts fonctionnaires des gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis. L'objectif était double : d'une part, préparer des politiques futures concernant l'exportation d'eau en vrac et les déviations artificielles de cours d'eau et, d'autre part, concrétiser une utilisation conjointe et optimale de l'eau disponible en Amérique du Nord. Comme le Canada est le principal détenteur de cette ressource, désormais qualifiée d'or bleu, cette question était au cœur des discussions. Le rapport doit être revu par les trois gouvernements membres de l'ALENA à l'automne avant d'être entériné officiellement, ce qui aurait pour effet de mettre en œuvre des politiques concrètes en matière d'exportation des eaux.

Or, selon le Conseil des Canadiens et la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau (Eau-Secours!), qui regroupent des dizaines d'organismes syndicaux, sociaux et environnementaux, l'une des conséquences du forum de Calgary serait l'appropriation par les États-Unis des ressources en eau du Canada. Notre voisin américain a déjà pris le contrôle à 50 % des secteurs du gaz et du pétrole canadiens, qui sert désormais 70 % de ses besoins énergétiques. En effet,

précisent ces regroupements, si les États-Unis souhaitaient tout simplement entreprendre une réflexion approfondie sur l'utilisation conjointe de l'eau disponible en Amérique du Nord, ils n'auraient pas limité le débat entre quelques hommes d'affaires du secteur privé et technocrates gouvernementaux réunis à huis clos, mais l'auraient ouvert au public, et notamment aux groupes environnementaux et aux parlementaires représentant des citoyens.

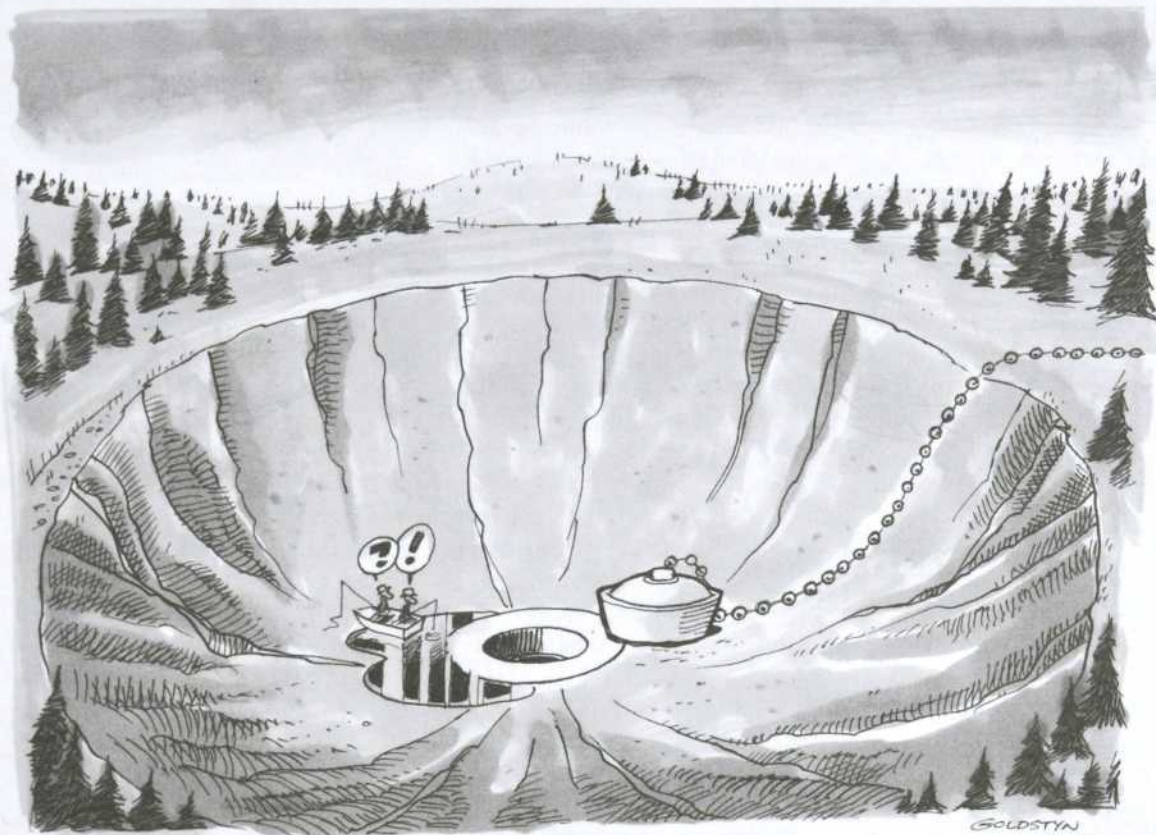
Cette rencontre est d'autant plus inquiétante que, selon les clauses de l'ALENA, l'eau exportée en vrac deviendrait aussitôt un article commercial, une marchandise comme une autre, dès qu'elle ferait l'objet d'une transaction financière entre deux partenaires de pays différents, ne serait-ce qu'une seule fois. Et dès lors, les règles du libre-échange s'appliqueraient, limitant du coup le pouvoir de réglementer des gouvernements. D'un point de vue juridique, cela signifie que le gouvernement canadien perdrait sa compétence sur la gestion de ses eaux au profit du droit prioritaire des multinationales de les exploiter. Certes, les dérivations et les exportations massives des eaux canadiennes sont prohibées par les lois fédérales et provinciales. Néanmoins, le forum de Calgary est le témoignage éloquent de la volonté de quelques oligarques nord-américains de contrecarrer ces lois.

Si le forum de Calgary aboutit au résultat escompté par ses organisateurs, cela signifiera deux choses. D'une part, les multinationales américaines auront, selon les clauses de

l'ALENA, des droits égaux à ceux des entreprises canadiennes sur les eaux du Canada. Conséquemment, de tels droits permettraient à ces multinationales de s'accaparer progressivement les eaux canadiennes, comme elles l'ont fait avec le gaz et le pétrole canadiens. D'autre part, en devenant un produit commercial, l'eau ne serait plus une ressource publique. Autrement dit, la logique du profit des multinationales aurait non seulement priorité sur le droit à la vie, mais menacerait directement celui-ci puisque l'eau est une ressource essentielle aussi bien pour la vie humaine que pour la survie des écosystèmes.

À cet égard, le rapport des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau est plutôt pessimiste. On y décrit un contexte de sécheresse qui menace de réduire de près de 40 % les capacités d'un aquifère texan, et de tarir l'aquifère d'Ogallala, la plus grande réserve d'eau souterraine des États-Unis qui assure l'alimentation de huit États américains. Les pressions américaines sur le gouvernement canadien pour s'appropriier l'eau canadienne risquent d'être énormes.

Heureusement, des mouvements d'opposition à de tels projets sont actifs. Leur mobilisation au sujet de la rencontre de Calgary a forcé le gouvernement conservateur à s'en distancier. En juin, la Chambre des communes adoptait une motion recommandant que le gouvernement fédéral amorce des pourparlers avec ses homologues du Mexique et des États-Unis pour que l'eau soit exclue de l'ALENA. ●



Développement et Paix a 40 ans

En 1967, les évêques catholiques du Canada mettaient sur pied – avec des laïcs – un organisme voué à la solidarité internationale et enraciné dans le catholicisme social.

RAYMOND LEVAC

Au cours du concile Vatican II, nos évêques avaient été fortement interpellés par ceux d'Amérique latine pour que les communautés chrétiennes du Canada se solidarisent avec leurs frères et sœurs du tiers-monde. C'est dans ce contexte que naît Développement et Paix, l'organisme officiel de l'Église catholique

du Canada pour la solidarité internationale – qui tire son nom de l'Encyclique *Populorum Progressio* de Paul VI pour qui «le développement est le nouveau nom de la paix». Ses premiers dirigeants étaient issus des mouvements d'action catholique. Pour ce courant du catholicisme social, la foi chrétienne s'enracine dans la totalité de la vie avec ses dimensions sociales, économiques et politiques. C'est aussi

un courant pour qui les transformations sociales prennent le pas sur la simple action caritative et qui voit l'éducation populaire comme essentielle.

La solidarité promue par Développement et Paix considère les femmes et les hommes appauvris et exclus socialement comme les véritables moteurs de leur propre développement. L'organisme soutient donc des activités et des projets réalisés par des organisations villageoises, des organisations de femmes, des coopératives, des syndicats, des fédérations de pêcheurs et d'artisans, des réseaux d'éducation populaire et de défense des

L'auteur est directeur général du Centre St-Pierre



droits humains, ou des organisations non gouvernementales (ONG) d'appui au développement. Cet appui, pour employer les mots mêmes de la lettre des évêques créant l'organisme, ne tient compte « ni de leur race, ni de leur idéologie, ni de leur religion ». Développement et Paix a joué un rôle majeur dans l'appui des groupes luttant contre l'apartheid en Afrique du



Développement et Paix

Sud ou les dictatures en Amérique du Sud au cours des années 1980. Il a favorisé la reconstruction et la réconciliation au Rwanda. Il a accompagné les efforts de démocratisation au Congo. Il a appuyé le développement économique communautaire des Philippines, etc.

De plus, pour Développement et Paix, les causes de la pauvreté dans le monde ne se situent pas nécessairement au Sud. Cette pauvreté est, pour employer l'expression de François Houtard lors d'un grand séminaire international organisé à Montréal par Développement et Paix en 1975, « un phénomène provoqué ». Il est donc rapidement devenu essentiel d'investir d'une façon très importante dans l'éducation de la population canadienne sur la responsabilité des pays du Nord, dont le Canada, dans cet appauvrissement généralisé des pays du Sud. Cette éducation, selon la bonne vieille méthode de l'action catholique, se fait à partir de l'action. C'est ainsi que depuis 1978, les membres de Développement et Paix conduisent de vastes campagnes de mobilisation populaire, proposant des gestes de solidarité à partir desquels s'élabore tout un travail d'éducation. En plus de la campagne contre l'apartheid en Afrique du Sud, on peut penser à celle en appui aux Mères de la Place de mai en

Argentine, à celle de la lutte contre la militarisation ou, plus récemment, à celles sur l'action dévastatrice des compagnies minières au Sud, la marchandisation du vivant ou l'appropriation de l'eau par des entreprises privées au détriment du bien commun.

Tant par son travail d'appui à des partenaires au Sud que par celui de l'éducation, l'organisation de solidarité internationale vise des changements en profondeur, et cela souvent en partenariat avec d'autres organisations. Cela ne l'empêche pas d'être très active pour faire face aux situations d'urgence dans le monde grâce, notamment, à son alliance avec tout le réseau de Caritas Internationalis et ses partenaires de longue date qui lui permettent de répondre rapidement aux crises humanitaires dans la plupart des pays du monde avec des gens sur le terrain pour intervenir. Là encore, elle cherche

à soutenir les populations touchées, par la suite, dans leurs efforts de reconstruction.

Depuis quelques années, Développement et Paix a réussi à mobiliser un assez bon nombre de jeunes dans l'engagement à la solidarité. C'est certainement un effort à intensifier, particulièrement pour une organisation officiellement catholique. Les difficultés financières l'ont également obligé à couper radicalement dans son programme d'éducation du public. Il y a là tout un défi à relever pour poursuivre et même accentuer cette dimension. L'affaiblissement de l'Église et de tous les mouvements faisant le lien entre la foi et l'engagement social fragilise une organisation qui va largement à l'encontre des idéologies conservatrices grandissantes. Notre appui lui est donc plus nécessaire que jamais (voir le <www.devp.org>). ●

Premier bilan des élections françaises

En France, en juin dernier, la gauche est parvenue à endiguer le raz-de-marée sarkozien. Elle doit maintenant retrouver des idées.

ANNE DUVIVIER

« Comment interprétez-vous ce signal fort adressé par nos compatriotes à la droite? » demande sur un plateau télévisé le journaliste au ministre. Au soir

du second tour des élections législatives, ce 17 juin, Jean-Louis Borloo, en charge du portefeuille des finances, a eu bien du mal à ne pas s'étrangler. Le gouvernement qu'il représente a pourtant remporté la victoire, avec une majorité absolue de députés à l'As-

semblée nationale: plus de 340 sur 577. Mais au terme de deux campagnes harassantes, on se retrouve face à une situation politique inédite et truffée de paradoxes, rendant l'analyse délicate et le pronostic acrobatique.

Tout a commencé avec un printemps morose. À droite, Nicolas Sarkozy incarne une droite musclée au discours provocant et populiste, dirigé vers « la France qui souffre » et « ceux qui veulent travailler plus pour gagner plus » – thématiques identitaires et sécuritaires et soif inaltérable de pouvoir qui le rendent exécutable pour beaucoup, y compris dans son propre camp.

À gauche, désignée par les militants socialistes, Ségolène Royal donne l'impression de faire cavalier seul, au grand dam de ses pairs qui se déchirent dans des querelles d'appareil d'où l'idéologie est singulièrement absente. N'hésitant pas à chasser sur les terres de Nicolas Sarkozy, elle prône « un ordre juste ». Le traumatisme de l'élection présidentielle de 2002, où on avait vu le candidat d'extrême-droite accéder au second tour, est encore vif.

La surprise de cette campagne tient à l'initiative de François Bayrou. Candidat du centre, il entend dépasser les clivages anciens pour affronter une mondialisation dangereuse autant que passionnante, avec un regard neuf et le souci de réunir les hommes et les femmes de bonne volonté. Il s'agit de prendre à bras le corps les problèmes urgents, tels que le réchauffement climatique et l'avenir de la planète – questions qui, fort à propos, ne sont plus cantonnées au seul discours du parti écologiste. D'abord ignoré des médias, François Bayrou opère une progression fulgurante dans les sondages, séduisant même des électeurs d'extrême gauche, conquis par l'irruption d'un vrai débat d'idées dans une campagne médiocre où sont passées sous silence des questions telles que la politique internationale ou la fièvre qui

couve dans nos banlieues... À l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, pourtant, malgré un score honorable de François Bayrou, on obtient toutefois un classique affrontement gauche-droite.

Au soir du second tour, la candidate socialiste est battue et Nicolas Sarkozy accède triomphalement à ce fauteuil si âprement convoité, tandis que des émeutes sporadiques de jeunes éclatent dans les grandes villes et qu'une partie de l'opinion redoute un régime autoritaire, avec une presse muselée et une police omniprésente.

Le style du nouveau président a de quoi dérouter. Il affiche un train de vie d'un luxe tapageur, pratique son jog-

responsabilités ministérielles à des personnalités emblématiques du centre et de gauche, pour concrétiser l'ouverture qui a fait le succès de son rival malheureux, François Bayrou...

Tout laissait donc présager une victoire écrasante de la droite aux élections législatives qui se déroulent dans la foulée, ce que confirme en effet le premier tour, avec une abstention record (presque 40% des inscrits). Le parti socialiste, toujours en butte aux divisions internes, sans programme clair et sans stratégie, semble durablement hors-jeu et il serait illogique qu'un deuxième tour de scrutin infirme le premier.



ging quotidien entouré d'une nuée de caméras, bondit dans un avion pour son premier voyage à l'étranger sa cérémonie d'investiture à peine achevée, promène ses ministres en province. Il visite des entreprises et s'assoit à la table des ouvrières pour partager une assiette de frites en prononçant des discours enflammés contre les délocalisations, annonce une réforme du régime des successions, promet de déduire des impôts les intérêts d'emprunts immobiliers, veut relancer la dynamique européenne et confie des

C'est pourtant ce qui va se passer le dimanche suivant. Sursaut d'un électoralat de gauche ne se résignant pas à ce monopole inquiétant? Conscience de la nécessité d'un débat démocratique, donc, d'une opposition en situation de se faire entendre? Premiers doutes sur la cohérence de la politique présidentielle? Toujours est-il qu'avec 230 élus, la gauche est parvenue à endiguer le raz-de-marée sarkozien et à donner l'impression d'une revanche éclatante. Avec une priorité absolue, cependant: retrouver enfin des idées... ●



L'affaire Sankara

Cet automne sera commémoré le 20^e anniversaire de l'assassinat – non encore élucidé – de Thomas Sankara.

AZIZ FALL

L'auteur est coordonnateur de la Campagne internationale Justice pour Sankara

Thomas Sankara a incarné l'espoir d'un changement basé essentiellement sur la contribution des forces endogènes du Burkina Faso. Ce fut la dernière révolution africaine, interrompue alors qu'elle commençait à engranger des fruits prometteurs. À 37 ans, comme Che Guevara, Sankara rejoignait en 1987 le panthéon des révolutionnaires. L'ancienne Haute-Volta, qu'il renomma Burkina Faso, est un pays enclavé au développement extraverti et dépendant d'apports financiers internationaux. Il se caractérise par la quête permanente de l'autosuffisance alimentaire; une population active s'expatriant et confirmant la vocation historique du pays en tant que fournisseur régional de main-d'œuvre bon marché; sans oublier une élite qui conforte cet ordre, bref, des caractéristiques propres à un développement de type néocolonial.

Thomas Sankara a privilégié l'agriculture et les paysans pour le sursaut national. Il a voulu créer un marché intérieur de biens de consommation de masse accessibles et variés. Il a tenté de satisfaire les besoins essentiels du plus grand nombre. Il a contribué à l'émancipation de la femme. Dans la gestion des deniers publics, il a refusé la subalternisation qu'impose le système mondial en appliquant un internationalisme solidaire et agissant. Ce sont là de nombreuses initiatives radicales et contraires à la norme en vigueur dans le système mondial capitaliste. Il s'aliéna vite tous les tenants locaux, régionaux et internationaux du pré carré français.

Vraisemblablement, un complot international et local est à l'origine de l'assassinat de Sankara et d'une dizaine de ses camarades. Les présomptions pointent son meilleur ami, le ministre de la Justice de l'époque et actuel président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, appuyé par un réseau international. Le 4 octobre 2004, le général Tarnue, témoignant devant la Cour internationale spéciale du Sierra Leone, reconnaissait l'existence d'un complot impliquant Blaise Compaoré et Charles Taylor, l'ancien chef rebelle, puis d'État, du Liberia.

Pendant près de 10 ans, le régime a gardé le silence sur sa mort, odieusement symbolisée par un certificat de décès indiquant une mort naturelle. En 1997, la Campagne internationale Justice pour Sankara (CIJS), avec 22 avocats et plusieurs groupes et personnalités, entamait au nom de sa veuve Mariam Sankara et de ses enfants une procédure judiciaire devant toutes les instances juridiques du Burkina Faso, avant d'être déboutée, après 5 ans d'efforts. Devant le manque d'indépendance de la magistrature du Burkina, le 15 octobre 2002, la CIJS a porté l'affaire devant le Comité des droits de l'Homme de l'ONU. La plainte repose sur la violation, par le Burkina Faso, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et de ses deux protocoles, dont il est signataire. Le Comité de l'ONU a rendu, le 31 mars 2006, sa décision dans l'affaire Sankara en faveur de la CIJS, laissant 90 jours au gouvernement pour se conformer à ses exigences. Il créait ainsi un précédent historique en Afrique. Hélas, le droit international en la matière est peu

coercitif et les commanditaires et assassins peuvent toujours s'en tirer en toute impunité. Mais ce genre de décision pointe du doigt les tenants de l'ordre mondial, enclins à soutenir ce type de régime bien qu'il viole les droits de la personne. L'histoire sera probablement meilleure juge.

Cette lutte contre l'impunité doit être menée pour que l'on cesse d'assassiner ceux qui osent infléchir le développement de leur pays en priorisant les besoins essentiels de la population. Sankara a incarné un développement autocentré et panafricain, en rupture radicale avec les désordres antérieurs, mais également bien des mentalités et autres rigidités culturelles. Ce type d'évolution suppose une adhésion populaire, un engouement des masses, un sens du sacrifice des couches possédantes. Des conditions qui font de Sankara un visionnaire. Son projet de société demeure toujours valable. Mais l'indispensable alliance nationale et populaire, inhérente à toute rupture avec la « compradorisation » (subordination des dirigeants et élites économiques nationales aux intérêts étrangers) et la mondialisation capitaliste, nécessite constamment une repolitisation démocratique des populations et un sursaut panafricaniste. Sankara, en symbiose avec les masses populaires dont il fit l'ardente promotion, est un modèle d'internationalisme humaniste essentiel à une authentique mondialisation.

Enfin, il est impératif de perpétuer sa mémoire et son héritage auprès de la jeunesse africaine, à l'heure où celle-ci est sommée de s'aligner sur la doxa de l'ordre naturel du marché mondial. Le même marché qui prédispose le continent africain à une subordination *de facto*. ●



Foi, justice et danse

SAJU GEORGE, S.J.

Les *Exercices spirituels* de saint Ignace, que j'ai faits lors de mon noviciat il y a vingt ans, ont défini ma vision et ma mission en tant que jésuite et danseur classique indien. Ils ont orienté ma façon de penser et de percevoir la vie. Ma rencontre quotidienne avec des personnes malades, pauvres, illettrées, exploitées, abandonnées, sans abri et sans voix – surtout des femmes et des enfants –, a confirmé mon désir d'être au service de la foi et de la justice. Plus tard, des études en philosophie, en théologie et en danse classique indienne ont consolidé ma vocation en tant que jésuite et artiste engagé.

La danse classique indienne fait partie intégrante de l'*ethos* culturel et socio-religieux hindou. Cette pratique permet de traverser les frontières culturelles et les systèmes de croyances. Ainsi, quand j'approche les arts indiens, j'entre en dialogue avec les hindous. Quand j'exprime le message d'amour universel du Christ à travers ce moyen d'expression qu'est la danse indienne traditionnelle, il me semble que je permets à son Esprit de toucher profondément et indistinctement les chrétiens et les non-chrétiens.

J'enseigne la danse et le théâtre à des groupes de jeunes, à Calcutta et dans des villages voisins. Avec eux, j'ai récemment organisé un programme culturel, en collaboration avec une vingtaine d'institutions dirigées par des jésuites à Calcutta ou à l'extérieur de cette ville. Au cœur de ce programme, il y avait entre autres un spectacle portant sur la vie et la mission de saint François Xavier. Ce projet a mobilisé

seize jeunes jésuites et une centaine d'enfants – dont l'âge variait entre 12 et 18 ans – issus de villages pauvres. Le but n'était pas seulement d'enseigner la danse à ces enfants, mais aussi de soutenir leur confiance en eux-mêmes, de développer leur personnalité, leur sens de la discipline et d'offrir une véritable formation spirituelle. Ainsi, ces enfants de milieux socio-économiques défavorisés ont pu vivre une expérience enrichissante, faite d'esprit d'équipe, de prise de conscience de leur potentiel expressif et artistique et d'initiation aux arts de la scène (maquillage, éclairage, conception de costumes, etc.).

La danse classique indienne fait partie intégrante de l'*ethos* culturel et socio-religieux hindou. Cette pratique permet de traverser les frontières culturelles et les systèmes de croyances.

Outre la danse, mon travail de jésuite consiste aussi à rencontrer le Christ pauvre dans les souffrances de nombreuses familles qui s'adressent à nous pour un problème de logement ou tout autre service humanitaire. Nous vivons à proximité des personnes marginalisées sur le plan économique, social et éducatif. À titre de directeur d'un organisme qui s'appelle Shanti Nir (mot signifiant « Le nid de la paix »), nous sommes engagés dans des projets de construction de maisons à prix modiques pour les plus pauvres – surtout des veuves. Mais les besoins sont énormes et nos moyens sont modestes et insuffisants. Nous sommes en recherche de fonds pour l'avenir. Présentement, nous arrivons à peine à fournir aux personnes les matériaux néces-

saires à la construction d'un logement de fortune offrant au moins une protection contre la pluie et le soleil.

Shanti Nir est également un centre éducatif. Environ 200 filles et garçons pauvres y viennent pour obtenir de l'aide scolaire auprès des dix instituteurs que nous avons embauchés. Notre but n'est pas seulement d'offrir une meilleure éducation – à prix modique ou même gratuite –, mais aussi de les éloigner de comportements destructifs, tels que le vol et la consommation de drogue et d'alcool. Nous tentons de leur communiquer le sens du devoir et des responsabilités envers la famille, la société et la nature. L'éducation est le premier outil de développement personnel et de transformation sociale.

La danse classique indienne a le potentiel de nous humaniser et de nous diviniser. Un danseur classique indien se spécialise dans l'étude de l'expression théâtrale des émotions humaines. Selon la théorie esthétique indienne, il y a neuf émotions humaines de base (*sthayibhavas*), qui sont à l'origine des neuf sentiments de ravissement esthétique (*rasas*). Cet entraînement en matière d'exploration et d'expression des émotions humaines sensibilise aux situations existentielles quotidiennes de nos semblables. Dieu est amour et bienveillance. Ses bras étendus sur la croix appellent l'ouverture de nos propres bras pour aider notre prochain. Mon pèlerinage dans l'univers de la danse classique m'aide à incarner dans notre monde le visage de compassion et de justice du Dieu de Jésus Christ. Du moins, c'est mon espérance. ●

L'auteur, jésuite, est danseur classique indien à Calcutta

Le temps de l'enfance

JEAN-CLAUDE RAVET

L'enfance est le signe de la fragilité de la liberté. Elle a besoin de notre attention autant qu'elle nous enseigne sur la vie. Y jeter notre regard, c'est toucher une fragilité porteuse des plus belles promesses, si du moins nous cherchons à bâtir sur elle. Celle-ci nous ramène, en effet, à ce qui nous a constitué, et qui est lié au symbolique et à l'imaginaire. Le petit homme, la petite femme – l'*infans*, « celui qui ne parle pas » – accède au *je* en acquérant la parole à travers le langage de ceux, de celles qui l'auront accueilli et accompagné dans le monde. Le *tu* précède le *je*. Le monde aussi.

Ainsi marqués du sceau indélébile de l'altérité, nous sommes ouverts, grands ouverts au sens. Notre regard est imprégné de symboles que l'enfance apprivoise. Cette entrée singulière dans le monde indique à l'adulte un projet, un devoir envers ce qui nous fait être, qui ne se réduit ni à produire ni à consommer : faire en sorte que naître signifie promesse d'être.

Mais il est loin d'être facile d'être enfant dans une société qui a fait de la surconsommation son fondement. Les enfants sont vite happés, mobilisés dès leur plus jeune âge, par les rouages de la production, entraînés dans sa cadence. D'abord, le temps de travail des parents de plus en plus morcelé, « flexible », met les familles au diapason de la production. Il gruge le temps familial et les enfants en font directement les frais. L'article de Rolande Pinard, « Familles laborieuses », est à cet égard éclairant. Ensuite, des spécialistes de tout acabit s'affairent pour appâter le client en herbe jusque dans le domaine des gadgets réservés aux adultes. La violence est bonne vendeuse, le sexe, bon vendeur. Nous lirons à ce propos les articles de Robert Cadotte et de Richard Poulin.

L'enfant grandit ainsi sous le signe de la marchandise comme sous celui de la technique. Parfois avant même sa naissance, pourrait-on dire. Puisque c'est jusqu'au désir de l'enfant qui est investi par la logique marchande. L'enfant devient un « produit » dont il faut s'assurer qu'il soit mis à la disposition de tous ceux et celles qui le désirent sur le marché de la vie. Marie-Blanche Tahon, dans « L'enfant convoité », illustre comment nous faisons dangereusement l'impasse sur les enjeux symboliques liés à la parentalité, en nous soumettant, sans débats, aux avancées technologiques toujours couplées à des considérations économiques.

« Ne me dérangez pas je suis profondément occupé
Un enfant est en train de bâtir un village
C'était une ville, un comté
Et qui sait
Tantôt l'univers.
Il joue (...)
Joie de jouer! Paradis des libertés!
Et surtout n'allez pas mettre un pied dans la chambre
On ne sait jamais ce qui peut être dans ce coin
Et si vous n'allez pas écraser la plus chère des fleurs invisibles. »

SAINT-DENYS GARNEAU, *REGARDS ET JEUX DANS L'ESPACE*, 1935

Combien d'enfants sont laissés-pour-compte! Le pédiatre Gilles Julien souligne, dans l'entrevue qu'il nous a accordée, l'injustice criante que vit une multitude d'enfants des quartiers défavorisés. Inégalité, exclusion, abandon et violence tracent des destins qui peuvent s'avérer tragiques. Cependant, combattre pour des enfants, c'est indissociablement chercher à améliorer leur « monde ». Les enfants ne sont jamais pauvres seuls; ils le sont parce que leurs parents le sont, parce qu'ils vivent dans un environnement privé de ressources.

Porter attention à l'enfance, c'est également laisser l'enfance nous atteindre. Nicole Laurin, dans l'article qui clôt le dossier, « Des mondes secrets », nous en livre des fragments qui révèlent l'imaginaire enfantin à l'œuvre, à la conquête de l'existence. Si notre propre enfance est une porte close, elle est loin d'être muette. En y collant l'oreille sans crainte d'être surpris, des bribes de sons et d'images familiers, pleines de silence, de trous, d'ellipses, de mots inintelligibles, laissent filtrer un secret sur notre compte: joies, tendresses, remords, blessures, douleurs, odeurs, regards... L'espace d'un instant, ces bribes arrachées du lointain font leur lit en nous, nous rappellent l'ébauche que nous sommes, la fragilité de l'existence, le rêve dont est tissée la vie – la liberté tient à ses fils. En se retirant à nouveau dans l'oubli, elles nous laissent la clé pour déchiffrer l'énigme, ouvrir la porte du présent, saisir l'élan qui nous porte, les entraves qui nous pèsent, la souffrance qui nous creuse et où se niche l'espérance. Rendre grâce à la vie.



Antoine, 4 ans

L'enfant convoité

Les enjeux de la procréation assistée ne constituent probablement que la loupe grossissante du rapport à l'enfant qui s'est généralisé dans nos sociétés.

MARIE-BLANCHE TAHON

L'auteure est professeure au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Ottawa

Pallier la stérilité est une visée immémoriale qui hante les humains. Elle est centrale dès la Genèse avec l'histoire d'Abraham, Agar et Sarah. Les anthropologues l'illustrent régulièrement à propos des sociétés « exotiques ». Par exemple, le célèbre mariage Nuer : une femme à la stérilité avérée est considérée comme un homme et, à ce titre, peut épouser une femme qui deviendra enceinte d'un étranger. La femme stérile sera considérée par tous comme le père de l'enfant. Autre cas de figure : dans certaines sociétés, une fille ne se marie qu'après avoir donné naissance à un premier enfant qu'elle a conçu avec un amant – ce qui atteste de sa fécondité. Le mari de cette dernière sera déclaré le père de l'enfant lors de leur union. Personne n'est dupe – mais là n'est pas l'important, puisque tout le monde doit, selon les règles de la tribu, « faire semblant ». Les exemples pourraient être multipliés. Ils nous indiquent la capacité de nos prédécesseurs de soumettre le biologique au symbolique ou, si l'on veut, la nature à la culture. Dans notre contexte « hyper médicalisé », il se pourrait que ce soit cette capacité qui nous fasse aujourd'hui défaut. Plus la technique est « performante », plus nous nous soumettons à la génétique et aux certitudes qu'elle est censée apporter.

Certes, les « avancées » médicales – maintenant capables de pallier la stérilité de l'un et l'autre sexe – mettent fin au monopole féminin de la stérilité qui constituait le revers de la fascination quant au « mystère » que ce sont les femmes qui donnent naissance aux enfants des deux sexes. En revanche, ces avancées sont aussi susceptibles de valoriser ce repère biologique qu'est le « lien du sang », repère à l'égard duquel nos ancêtres étaient plus détachés.

FRAGMENTATION TECHNIQUE

La procréation assistée a divers moyens à sa disposition : don de sperme, don d'ovocyte, don d'embryon et « mère porteuse ». Ils sont utilisés pour préserver au maximum ce fameux « lien du sang » avec l'enfant à naître (que ne permet évidemment pas l'adoption). S'il est dorénavant admis que la stérilité d'un couple peut aussi être imputable au partenaire masculin, diverses enquêtes montrent que lorsqu'un couple consulte, les premières investigations concerneront souvent la femme. Or, la stérilité féminine est moins simple à traiter techniquement. Elle offre toutefois,

jusqu'à un certain point, un terrain plus favorable au maintien des « liens du sang » – tels que nous nous les représentons en tant qu'« ancrage » dans le biologique –, puisque la maternité est désormais « fragmentable ». En effet, si la femme ne peut porter une grossesse à terme, le couple peut faire appel à une mère porteuse qui reçoit une transplantation d'un embryon fécondé *in vitro* par les gamètes de ses deux parents. Si la femme ne produit pas d'ovocyte, elle fait appel à un don. Après fécondation *in vitro* avec le sperme de son conjoint, l'embryon est implanté dans son utérus et elle le porte jusqu'à l'accouchement.

Ce rattachement partiel à la mère est inconcevable pour les couples dont la femme ne produit pas d'ovocyte et ne peut porter une grossesse à terme. Ils peuvent pourtant recourir à la procréation assistée en maintenant le « lien du sang » avec le père, notamment en faisant appel à une mère porteuse qui reçoit une insémination de sperme du con-

Plus la technique est « performante », plus nous nous soumettons à la génétique et aux certitudes qu'elle est censée apporter.

joint; en ce cas, en plus d'être gestatrice, la mère porteuse est donneuse *in vivo* d'ovocyte. Elle est donc la mère biologique de l'enfant à naître. Afin d'éviter cette occurrence, une autre formule est disponible et tend à se répandre : la mère porteuse reçoit une transplantation d'embryon fécondé *in vitro* résultant d'un don d'ovocyte d'une autre femme et du sperme du conjoint de « la mère d'intention ».

L'aide à la procréation est aussi offerte aux couples dont les deux partenaires sont stériles. Si la mère d'intention est apte à mener une grossesse à terme, le couple peut recourir à un don d'embryon. Sinon, le couple peut faire appel à une mère porteuse qui réceptionne un don d'embryon. À celui « congelé », déjà disponible en banque, peut être préféré un embryon « frais » – si j'ose l'adjectif – résultant d'une fécondation *in vitro* d'un don de sperme, d'une part, et d'un don d'ovocyte, d'autre part.

Au Canada, ces divers « dons », de même que la maternité de substitution, sont légaux depuis 2004 (à condition qu'ils soient gratuits). Cette gratuité est critiquée par les diverses agences d'aide à la procréation qui redoutent le tarissement des sources. Au Québec, le recours à la mère porteuse est marqué d'un interdit dans le Code civil.

Cette technique état des lieux nous interpelle sur plusieurs points. Trop nombreux pour être ici traités, je n'en évoquerai rapidement que deux.



DES ZONES D'OMBRE

Des revendications de plus en plus pressantes se font jour sur la levée de l'anonymat du donneur de gamète. Celle-ci est d'abord justifiée par des raisons médicales: afin de traiter les maladies à venir en connaissance héréditaire de cause, le dossier médical du géniteur ou de la donneuse d'ovocyte (qui est rarement la génitrice) devrait être accessible. Mais à qui? Les réponses divergent. La sortie de l'anonymat peut cependant, dans ce cas, puisqu'il est «bureaucratique», rester partielle. Par ailleurs, s'exprime aussi la revendication du droit d'un individu à connaître ses origines – ce qui dépasse le volet strictement médical. Pour sa santé psychique, ses parents ne doivent pas garder le secret sur l'assistance qu'ils ont reçue pour le faire naître.

La revendication tend toutefois à dépasser ce seuil liminaire: l'enfant averti aspire à obtenir des indices sur la personne qui a contribué à son existence – par exemple, lui ressemble-t-il? Il peut également être soucieux de savoir s'il a des demi-frères et des demi-sœurs dans sa ville ou de par le

Marie-Yannick

Familles laborieuses

ROLANDE PINARD

Alors que la conciliation travail-famille est devenue une préoccupation quasi générale, plus personne ne parle de réduction du temps de travail. Pourtant, le temps de travail augmente et s'intensifie depuis un quart de siècle. Et la plupart des mesures de conciliation actuellement promues ont pour effet d'étendre cette réalité aux enfants, puisque concilier travail et famille signifie intégrer les activités familiales au temps de travail des parents et donc intégrer les enfants au travail des parents. Ceux-ci partagent avec leurs enfants la précipitation, le chronométrage, la pression auxquels ils sont quotidiennement soumis. Les enfants sont assujettis à la pression du temps de travail de leurs parents, c'est-à-dire à l'organisation du travail de leur employeur.

La promotion d'une certaine souplesse des horaires pour faciliter la vie des parents a pour trame de fond la réduction du stress des salariés en vue d'améliorer leur productivité (des parents inquiets sont moins concentrés à leur travail). Ce type d'accommodement vise aussi à réduire les retards et l'absentéisme des salariés: il permet aux parents d'accomplir leurs obligations parentales tout en reportant celles-ci sur le temps personnel des salariés, alors que retards et absentéisme sont pris sur le temps de travail. L'étalement de l'horaire de travail qui en résulte a des effets négatifs sur la vie des enfants: c'est un «temps emprunté» qui devra être remis en commençant plus tôt le matin ou en finissant plus tard le soir, ou encore en travaillant la fin de semaine. Plus on concilie, plus on travaille et plus les enfants sont enrôlés dans la discipline du temps de travail de leurs parents. En l'absence d'une réduction du temps de travail, la souplesse des horaires diffuse l'organisation du travail et assure que les parents aient moins de temps avec leurs enfants.

L'auteure est sociologue du travail

monde. Ces aspirations sont certes légitimes, mais jusqu'à quel point peuvent-elles être concrétisées? Cette question touche la définition du caractère «altruiste» du don de gamète. Un donneur de sperme, géniteur d'une ribambelle d'enfants, est-il promis à un avenir de père de famille nombreuse? L'enjeu touche aussi le statut du «parent d'intention». Le lien génétique l'emportera-t-il sur ce dernier? Avec la procréation assistée, il se pourrait que les expectatives des adultes (donneurs et receveurs) et des nouveaux venus ne se rencontrent guère. Si l'enfant n'est alors pas directement confronté à l'abandon que suppose l'adoption, il l'est face à une multiplication de «parents» – situation qui n'est pas simple à vivre pour chacun de ceux qu'elle implique.

Le don de gamète n'est manifestement pas un don comme les autres... Les bénéficiaires d'un don d'organe (cœur, rein, etc.) vouent une reconnaissance à un mort, alors que les bénéficiaires d'un don de gamète doivent leur existence à un vivant «qui court toujours». Dans le cas de l'adoption, l'enfant peut, tant bien que mal, surpasser la faille de l'abandon pour finir par admettre l'amour de ses parents adoptifs qui l'en ont «sauvé». Dans le cas de la procréation assistée, l'enfant ne tiendra-t-il pas rigueur à ses parents de leur acharnement à le faire advenir – avec les zones d'ombre que cette démarche, parce qu'elle est volontaire, contient? Ne s'interrogera-t-il pas régulièrement sur les motivations du donneur ou de la donneuse grâce à qui il est là et qui, pourtant, a décidé de l'ignorer? L'amour des parents ne peut pas tout – y compris, faut-il le dire, dans les familles «normales». La transparence, c'est-à-dire la levée partielle ou totale de l'anonymat du donneur ou de la donneuse non plus. Il aurait sans doute été sage que le don de

gamète ne soit pas considéré comme un «dû» disponible en banque pour des «clients» en mal d'enfant. Mais n'est-il pas trop tard pour entamer cette réflexion quand le corps médical s'est livré, depuis des années, à l'exercice de prouesses techniques qui deviennent de plus en plus banales au fil du temps?

LES MÈRES PORTEUSES

Il est sans doute à peine exagéré de dire que, pendant des siècles, toute mère a été une «mère porteuse»: elle portait l'enfant du père à qui elle «donnait» un enfant – comme le pommier donne une pomme au jardinier, ainsi que disait

Que devient le rapport quotidien à l'enfant quand il a été tellement désiré que sa venue a exigé ces démarches longues, fastidieuses, coûteuses, parfois douloureuses?

Bonaparte, lors de la rédaction du Code civil français de 1804. À cet égard, les choses ont été quelque peu rétablies au cours des années 1970-1980, à la suite de la reconnaissance légale du droit des femmes à contrôler elles-mêmes leur fécondité (droit à la contraception et à l'avortement). Ces dernières avaient réussi à faire entériner leur slogan: «un enfant, si je veux, quand je veux» – ce qui signifiait alors «pas d'enfant, si je ne veux pas, quand je ne veux pas». Aussitôt, des représentants du corps médical – parfois les mêmes qui avaient soutenu ces revendications – se montrèrent bons apôtres et se lancèrent dans la croisade pour permettre à celles qui voulaient un enfant, mais ne le pouvaient pas, de combler ce qu'il était dorénavant con-

Les congés parentaux obtenus au Québec pour les nouveaux parents viennent retarder quelque peu cet apprentissage forcé. Mais la réduction du temps de travail, limitée au moment entourant la naissance ou l'adoption, est insuffisante. Il faut envisager la réduction de la journée, de la semaine et de l'année de travail.

Maintenant que le taux de participation des femmes à la population active se rapproche de celui des hommes, cette multiplication par deux de la main-d'œuvre rend à la fois possible et nécessaire la réduction du temps de travail de tous. Le problème, c'est qu'elle a pris la forme de la précarité de l'emploi pour un nombre croissant de salariés. Cette réalité camoufle, par ailleurs, une augmentation du temps de travail des salariés précaires, soumis au temps de travail même lorsqu'ils ne travaillent pas, car pour arriver à gagner leur vie, ils doivent être disponibles sur une plage horaire plus étendue que s'ils avaient un emploi régulier (par le cumul des emplois, le travail sur appel, la recherche incessante d'emploi, etc.).

Pourtant, personne n'ose plus revendiquer la réduction du temps de travail, comme si elle était devenue un objectif inatteignable, une utopie. Cette revendication centrale du mouvement ouvrier avait été mise de côté, au milieu du XX^e siècle, au profit de la capacité de consommer. Aujourd'hui, plutôt que de revendiquer une réappropriation du temps, pour retrouver le sens de la vie sociale, familiale et politique, on acquiesce à l'extension des heures d'ouverture des commerces qui étend le temps de consommation. Ce faisant, on augmente et intensifie le temps de travail de tous. Travailler et consommer sont deux activités complémentaires qui se renforcent l'une l'autre et tendent à évacuer toute autre forme d'activité humaine. Notre abandon de l'idée même de réduction du temps de travail risque fort de mettre en péril une certaine humanité et, à l'égard des enfants, l'exercice futur de leur citoyenneté.

venu d'appeler leur « désir d'enfant ». Face à l'usage de la contraception et à la libéralisation de l'avortement, le recours à la procréation assistée ne devrait-il pas être accessible à chaque femme afin que continue à s'imposer l'expertise médicale?

Les premières mères porteuses furent des femmes inséminées du sperme du conjoint de la femme stérile. Des féministes crièrent au scandale de l'exploitation de femmes pauvres – c'était avant que ne surgisse la représentation de la prostitution comme un travail du sexe – tandis que des mères porteuses refusèrent de « livrer la marchandise ». Afin d'assainir « le marché », fut trouvée la solution de transformer la mère porteuse artisanale en gestatrice : une femme qui offre son utérus pour un « dépôt à terme » d'embryon. Comme elle n'a aucun lien biologique, veut-on croire, avec le produit, elle le livre dès qu'il est à maturité. Cela est pensable grâce à notre représentation biogico-volontaire de la maternité particulièrement floue. Dorénavant, grâce aux luttes des féministes, la maternité est volontaire, à l'égal de la paternité (« tout se passe dans la tête »). C'est la « mère d'intention » qui est la « vraie » mère – puisque c'est elle qui veut l'enfant. Mais comme la volonté n'est pas, par magie, capable de pallier la stérilité féminine (en particulier quand elle transite par un dysfonctionnement de l'utérus), on réduit l'organe à un outil qui peut être offert par celle qui en a un en état de fonctionnement. Cette réalisation est rendue possible par la distinction conceptuelle entre la femme et l'organe qui la caractérisait – ce qui constitue incontestablement une avancée dans notre représentation de l'égalité des femmes et des hommes. L'appel à une donneuse d'ovocyte en plus de la mère porteuse achève de fragmenter la maternité pour s'assurer que cette mère porteuse ne pourra pas se prétendre « mère ».

RAPPORT À L'ENFANT

Que devient le rapport quotidien à l'enfant quand il a été tellement désiré que sa venue a exigé ces démarches longues, fastidieuses, coûteuses, parfois douloureuses? L'enfant n'est-il pas tant convoité parce qu'il crée une relation qui dure avec ses parents – en fait, pratiquement la seule « relation durable » dans la famille contemporaine? Et ces interrogations ne se posent pas uniquement pour les partenaires d'un couple qui ne peuvent pas « naturellement » avoir d'enfant (l'espace imparti ici m'a contraint à ne traiter que des couples hétérosexuels). Ce n'est donc probablement pas le spectre de « l'enfant parfait », parfois mis de l'avant par les débats contemporains sur ces enjeux, qui est la notion la plus prometteuse pour poursuivre la ré-



flexion. Un questionnement plus large sur la sémantique du « désir d'enfant » s'impose. Sans bien sûr revenir à l'ordre du « devoir » d'en faire, il faut néanmoins interroger ce « désir » d'enfant à partir du moment où il peut, grâce à la médecine et au droit, se transformer précisément en « droit à l'enfant ». Dès lors, il se pourrait que la procréation assistée ne constitue que la loupe grossissante de ce qu'est devenue la procréation dans les familles « normales » qui, elles, n'ont pas à se soumettre au parcours de combattant que représente la première et les blessures narcissiques qu'il ne peut qu'engendrer.

Stephen, 9 ans

En effet, nous sommes probablement moins dans l'ère de l'« enfant-roi » que dans celle de l'« enfant-soupe ». On peut observer, depuis une quinzaine d'années, une sorte de resacralisation de la maternité, comme si elle restait le « destin » des femmes. Ce qui constitue, peut-être, un palliatif pour leur faire admettre que l'égalité avec les hommes, qui constituait l'objectif des luttes féministes des années 1970, reste toujours à venir... On pourrait même soutenir que les inégalités se sont démultipliées puisque les femmes sont de plus en plus scolarisées et diplômées. Elles le sont autant, sinon plus que les hommes, et pourtant l'écart salarial moyen entre eux ne se résorbe pas. La recherche de la « conciliation » travail/famille toujours implicitement imposée aux femmes ne constitue-t-elle pas le dérivatif pour les amener à faire contre mauvaise fortune bon cœur? Et leur faire ainsi avaler la pilule qu'elles restent le deuxième sexe dans l'espace public? ●

Les Centres de la petite enfance

NATHALIE BIGRAS

L'auteure est professeure au Département d'éducation et de pédagogie de l'Université du Québec à Montréal

En 1996, le gouvernement du Québec adoptait une politique familiale qui entraînait de profonds changements dans l'offre des services à la famille. Cette politique prévoyait la mise en place progressive de trois dispositions majeures: une nouvelle allocation familiale, un nouveau régime d'assurance parentale et le développement des services éducatifs et de garde à la petite enfance. Les deux premières dispositions étaient destinées à offrir aux parents un soutien économique afin qu'ils puissent mieux s'acquitter de leurs responsabilités. La troisième disposition se traduisait par une modification importante du domaine de l'éducation préscolaire et de la petite enfance – dont la fréquentation de la maternelle à temps plein pour les enfants de cinq ans. Dans le cadre de cette politique, le ministère de l'Éducation prévoyait aussi, pour les enfants de quatre ans issus de milieux plus démunis ou ayant des besoins spéciaux, des maternelles à demi temps ou des services éducatifs spécifiques.

Au 30 décembre 2006, le réseau des services de garde comptait 202 487 places – alors que le Québec dénombre 449 531 enfants âgés de 0 à 5 ans. Ces services se sont développés progressivement au fil des dernières décennies. La Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance impliquait que les garderies et les agences de garde en milieu familial se convertissent en Centres de la petite enfance (CPE) offrant des places à 5 \$ (tarif augmenté à 7 \$ en 2004). Conformément à la volonté gouvernementale d'offrir des services diversifiés aux parents, tout CPE devait alors fournir deux types de services de garde aux familles: un volet en milieu familial et un volet en installation (anciennement désigné par le terme garderie). Cette diversification des services offerts visait à permettre aux parents de choisir le mode qui répondait le mieux à leurs valeurs et à leurs besoins en matière de conciliation famille/travail.

Cette mesure fut si populaire qu'on assiste à une pénurie de places dans plusieurs régions du Québec. Les CPE s'activent alors à créer de nouvelles installations ou à accréditer des milieux familiaux. Le développement de l'ensemble des services de garde connaît une poussée considérable. Sur une période de huit ans – soit de 1998 à 2006 – le nombre de places disponibles est passé de 82 302 à 202 487. Il a fallu plus de 25 ans pour créer les 80 000 premières places en services de garde et en seulement huit ans, ce nombre a été accru de 150%. Tout ceci a constitué un

investissement majeur puisque le montant octroyé pour les services de garde est passé de 203,8 millions de dollars en 1995 à 1,8 milliard en 2003.

En décembre 2005, toutefois, le gouvernement libéral réorganise les services de garde québécois. En conséquence, depuis l'été 2006, seulement un certain nombre de CPE sont autorisés à coordonner les services de garde en milieu familial. Ces CPE sont agréés à titre de bureaux coordonnateurs et un plus grand nombre de milieux familiaux sont regroupés sous leur égide. Tous les autres CPE n'offrent plus qu'un type de service de garde – soit en installation. L'offre de services de garde est désormais composée de places en installation (CPE), de places en milieu familial (CPE agréés par les bureaux coordonnateurs) et de places en garderies à but lucratif. À cette modification des responsabilités des CPE, se sont ajoutées des coupures budgétaires ayant souvent pour effet d'éliminer des postes dédiés à l'encadrement pédagogique du personnel éducateur. Ces récents changements soulèvent des préoccupations, notamment en regard de leurs impacts sur la qualité des services et sur le développement des enfants.

Soigner, protéger, défendre

Entrevue avec Gilles Julien

Apôtre de la pédiatrie sociale, le Dr Gilles Julien cumule plus de trente années d'expérience auprès des enfants en milieu défavorisé. De plus, il est reconnu comme expert clinique en abus et négligence des enfants. En 1996, il a cofondé le projet Assistance d'enfants en difficulté de Hochelaga-Maisonneuve (AED), un organisme communautaire en milieu défavorisé, puis le Centre de services préventifs à l'enfance (CSPE) de Côte-des-Neiges. Il est l'auteur de *Vivre avec un enfant qui dérange* (Bayard, 2007).

Relations: Vous intervenez auprès des enfants en difficulté depuis de nombreuses années, plus particulièrement au sein de quartiers « défavorisés ». Les ressources y sont-elles adéquates pour répondre aux besoins des enfants?

Gilles Julien: Il existe à Montréal, mais probablement ailleurs au Québec, une polarisation des ressources et des outils de soutien en faveur des enfants en milieu favorisé. Alors que les ressources dans les milieux favorisés augmentent, elles diminuent dans les milieux défavorisés. C'est le cas pour plusieurs institutions: au CLSC, à l'école, aux centres de loisirs, etc. Dans les quartiers nantis, les parcs sont magnifiques, les infrastructures sont entretenues et les ruelles sont impeccables: des quartiers idéaux pour élever des enfants. Par contre, dans les quartiers défavorisés, les parcs sont délabrés, les ruelles sont « invivables » pour les enfants. Les enfants y sont abandonnés à eux-mêmes. Les ressources académiques y sont également minimales et vont en décroissant constamment. Les professeurs font dix fois plus qu'ils ne le devraient. Il n'est pas étonnant qu'ils n'y arrivent pas: peu nombreux, ils ont aussi peu de moyens, peu d'outils et peu d'argent. À chaque année, le réseau scolaire coupe dans le budget des écoles en milieu défavorisé. Une adjointe d'enseignement, par exemple, est retirée parce que le nombre d'élèves est considéré insuffisant. Le temps en psychoéducation est diminué. Le service d'orthophonie est coupé. Cet écart entre les ressources disponibles, d'un quartier à l'autre, explique pourquoi des enfants qui ont exactement le même potentiel auront des parcours diamétralement opposés. Ce sérieux problème d'équité est une des causes principales du taux élevé d'échecs et de décrochage scolaire dès le primaire et du faible taux de réussite au secondaire, dans les quartiers pauvres.

Auparavant, les CLSC consacraient plusieurs programmes aux enfants. Maintenant, il y en a très peu, sauf en périnatalité. Dans la foulée des coupures et des priorités gouvernementales, au cours des dix ou quinze dernières années, ils se sont spécialisés dans les soins à domicile pour les personnes âgées.

Des organismes communautaires ont été créés, grâce à la mobilisation de la population locale de ces quartiers défavorisés, pour répondre à des besoins déterminés et les services sont généralement bien rendus, bien qu'ils soient traités comme des « sous-intervenants » par l'État. Leur sous-financement est un véritable carcan financier utilisé afin de les contrôler. Les subventions sont accordées selon des critères bien précis en lien avec les objectifs du bailleur de fonds. Par exemple selon la mission ou les objectifs d'un ministère (Santé et Services sociaux, Sécurité publique, Emploi, Immigration, etc.) ou à partir de programmes spécifiques et souvent de courte durée. En étant maintenus ainsi dans un état de pauvreté chronique, ils se retrouvent en compétition entre eux pour leur financement. La con-



Marie-France, 7 ans

certation devient difficile, ainsi que la mise en commun des ressources et la création d'alliances nécessaires pour répondre aux besoins.

LES ENFANTS DE LA DPJ

Rel. : Vous avez exprimé d'importantes critiques à l'encontre de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Quelles sont-elles?

G. J. : Ce n'est pas envers la DPJ que j'en ai, mais plutôt envers le fait qu'on lui a abandonné toutes les responsabilités en ce qui touche les enfants. Comme si le seul fait d'avoir créé la Loi sur la protection de la jeunesse avait réglé tous les problèmes. Par exemple, le mandat de soutien aux familles, avant d'en arriver au placement ou à l'adoption d'un enfant, est mal appliqué. La DPJ et les centres jeunesse n'ont pas les ressources pour y répondre adéquatement. Au bout du compte, cela a des effets néfastes pour les enfants et leurs familles. Les enfants finissent souvent par être placés ou adoptés, après un an, deux ans, trois ans de surveillance sans soutien.

Les enfants ont droit à leurs familles même « dysfonctionnelles » ou « incompetentes ». Il faut tout faire pour qu'ils y restent. L'adoption complète peut être utile dans certains cas, mais une adoption ouverte est préférable car un lien avec la famille est maintenu. Les familles changent. Après un certain temps, les problèmes peuvent être moins importants. Dans ces cas-là, l'enfant peut bénéficier de visites occasionnelles ou supervisées. Quand le placement



est inévitable pour cause de négligence ou d'abus, il faut éviter de priver l'enfant de ses repères: son milieu, son école, ses racines, ses amis. Au reste, les bienfaits des placements sont controversés, surtout en centre d'accueil. Des enfants en sortent socialement démunis, vulnérables et risquent d'avoir de sérieuses difficultés d'intégration en société. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut jamais placer ou

Alexia, 5 ans

Le cercle protecteur

HÉLÈNE SIOUI-TRUDEL

L'auteure est avocate et médiatrice

A lors que notre société proclame haut et fort être à l'avant-garde du respect des droits des enfants, peut-on se douter que notre façon de soigner leurs blessures puisse ne pas respecter autant qu'on le devrait les droits reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant que le Canada a ratifiée? Cette réalité choque, puisque parents et intervenants réussissent quotidiennement à accomplir de petits miracles et que la notion du meilleur intérêt de l'enfant s'impose sur toutes les lèvres. Pourtant, certains enfants voient leurs droits fondamentaux bafoués et leur lueur d'espoir s'éteindre, emportant en fumée leur audace de rêver.

À chaque jour, des enfants ont le cœur et l'âme affectés d'une tristesse profonde. La plupart d'entre eux ont subi un rejet social et une violation de leur droit, soit à l'éducation et au développement de leurs capacités, aux soins nécessaires à leur bien-être (incluant les soins de santé, le droit à leur identité et à leurs relations familiales) ou à celui d'être

représenté et de s'exprimer sur toutes questions qui les intéressent. La vaste majorité d'entre eux ne jouissent pas d'un des droits les plus fondamentaux de l'enfant, soit celui de bénéficier d'un « cercle protecteur » lui permettant de se développer dans son milieu naturel à tous les niveaux.

Plongés dans une détresse économique, dépassés et à bout de souffle ou, tout simplement, perpétuant une manière de vivre, certains parents n'arrivent pas à combler les attentes normatives de la société quant à leurs responsabilités premières de répondre aux besoins de leur enfant et de former ce cercle protecteur. La problématique s'alourdit, lorsque les parents outragés et les différents intervenants irrités se disputent le meilleur intérêt de l'enfant et que le débat se retrouve devant les instances judiciaires, sans que la communauté ne se soit mobilisée au préalable. L'état de vulnérabilité de l'enfant n'en est qu'accentué sans que ses besoins et ses intérêts ne soient nécessairement comblés.

Préoccupé par ce malaise social qu'est la violation inconsciente des droits des enfants, le projet *Cercle de l'enfant* est présentement élaboré à Montréal avec le soutien de la Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale. Il est fait en collaboration avec des parents naturels et de foyer

faire adopter un enfant, mais cela doit demeurer une exception. Il faut revoir la façon de protéger les enfants à partir de nouveaux critères fondés sur l'ensemble des droits des enfants.

LES DROITS DES ENFANTS

Rel. : Le Comité sénatorial permanent des Droits de la personne vous a consulté sur l'application de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant que le Canada a ratifiée en 1991. Pourquoi cette consultation?

La société québécoise s'est donnée un bon outil avec la Loi sur la protection de la jeunesse. [...] mais les droits et les besoins des enfants ne sont pas toujours compris dans leur globalité.

G. J. : Le mandat de ce comité portait sur l'examen des lois canadiennes qui s'appliquent aux enfants en lien avec la Convention. Le rapport déposé en avril dernier contenait 24 recommandations dont plusieurs invitent le gouvernement à revoir sa façon de protéger les enfants et à donner à ces derniers plus de place dans le processus. Dans la pratique, la Convention n'est que partiellement appliquée. Pourtant, c'est un excellent guide d'intervention pour le développement, la santé, l'éducation et le respect de l'identité des enfants.

La société québécoise s'est donnée un bon outil avec la Loi sur la protection de la jeunesse. Cependant, elle ne

porte que sur une partie de la Convention. L'article sur la protection des enfants contre la négligence et les abus est appliqué, mais il est trop souvent fait abstraction des autres articles qui reflètent l'ensemble des besoins de l'enfant : le lien familial, son appartenance, son identité, son milieu d'enracinement, etc. Il y a protection, mais les droits et les besoins des enfants ne sont pas toujours compris dans leur globalité. Cela donne de mauvais résultats malgré les bonnes intentions. La loi répondait à un besoin, mais elle a été appliquée de façon limitée et est devenue la chasse gardée de la DPJ. Il faut questionner le fait qu'une société donne un tel pouvoir à une institution. Une société responsable garde un droit de regard, mais aussi de participation.

Rel. : Qu'en est-il des autres acteurs tels que l'école, le réseau de la santé, la famille?

G. J. : Toutes les personnes et les institutions qui gravitent autour de l'enfant et de sa famille font partie de la communauté de l'enfant : l'école, le voisinage, le CLSC, les organismes communautaires qui interviennent en enfance ou auprès des familles, les organismes municipaux de loisirs, ceux responsables des ruelles et des parcs. Il s'agit d'un réseau d'acteurs qui doivent se mobiliser autour de l'enfant.

La situation des familles est parfois difficile. Les familles sont isolées et ont peu de moyens pour faire face aux problèmes. Parfois elles subissent du harcèlement de la part des institutions. Certaines familles vivent des situations aberrantes : les parents ont tout essayé, mais n'ont trouvé

d'accueil, des médiateurs accrédités, des travailleurs sociaux, des médecins, des avocats, des agents de la police communautaire, des psychologues et des gestionnaires œuvrant dans le domaine de la justice, de la protection de la jeunesse, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la formation professionnelle.

S'inspirant de la philosophie des peuples amérindiens, de la justice participative et de l'approche de la pédiatrie sociale, le *Cercle de l'enfant* vise à renforcer, tisser ou recréer un cercle protecteur pour l'enfant, en misant sur les forces de ce dernier tout en mobilisant les membres de sa famille au sens élargi, les services et ressources de son milieu, de sa communauté et de l'État. À cet égard, ce projet constitue un volet important, sinon essentiel, de la pédiatrie sociale. Alors que la pédiatrie sociale s'intéresse principalement à l'intégration des services et des ressources locales au bénéfice de l'enfant dans son milieu, le *Cercle de l'enfant* facilite la communication entre l'enfant, sa famille, le milieu et les intervenants, malgré un climat empreint d'émotivité, de méfiance et un possible déséquilibre des forces.

Le *Cercle de l'enfant* permet de mettre à contribution, idéalement autour d'une même table, tous ceux et celles

qui détiennent une parcelle d'information, de solution et une responsabilité face au développement de l'enfant et au respect de ses droits. Sont ainsi interpellées toutes les personnes susceptibles d'intervenir positivement dans la vie de l'enfant qui éprouve certaines difficultés, incluant des personnes qui n'auraient jamais été invitées à faire partie de la solution dans les décisions concernant la protection de l'enfant dans le système traditionnel.

À travers un processus axé sur le respect de l'opinion de tous les participants, l'évaluation des besoins et des intérêts de l'enfant est recentrée dans un cadre qui s'éloigne d'un débat de type contradictoire, afin de faciliter non seulement la recherche de solutions adaptées aux besoins et intérêts de l'enfant, mais également la mise en place et le suivi de celles-ci. Chacun jouit de l'occasion de comprendre la position et les intérêts des autres, incluant ceux de l'enfant, et apprend à tisser des liens de confiance pour mieux contribuer au développement du « plan de vie » de l'enfant, lui permettant de s'épanouir à tous les niveaux.

aucune oreille pour les écouter. Il n'y a pas que la DPJ, le système judiciaire aussi est mal adapté. En cour, il peut y avoir jusqu'à quatre avocats qui se disputent pour analyser les besoins d'un seul enfant : l'avocat du père, de la mère, de l'enfant et de la DPJ. En plus d'être compliqué, c'est très coûteux. D'autres façons de faire existent et pourraient être mises de l'avant. Le recours, par exemple, à la médiation juridique – couverte par l'aide juridique – permet de désamorcer des situations néfastes pour les enfants, que ce soit entre deux parents, entre un parent et l'école, entre un parent et le réseau de la santé, l'hôpital ou autre. Les médiateurs accompagnent les familles dans le respect des droits des enfants. On évite aussi une escalade de coûts et d'intervenants.

LA PÉDIATRIE SOCIALE

Rel. : La pédiatrie sociale est présentée comme une manière plus communautaire de répondre aux besoins des enfants en difficulté. En quoi cette approche diffère-t-elle de la façon plus conventionnelle de faire de la pédiatrie?

G. J. : Un centre de pédiatrie sociale est un organisme intermédiaire. Les parents viennent y chercher de l'aide. Ils sont accompagnés dans leurs démarches par des professionnels. C'est un service axé sur l'accueil des gens. Au début, c'était un service strictement médical, puis d'autres services s'y sont greffés : soutien psychosocial, dépannage, répit, etc. Des gens de la communauté se sont joints au projet comme bénévoles, ainsi que des hommes d'affaires pour le financement et la gestion. Les écoles et des organismes communautaires sont devenus des partenaires. Des services intégrés avec des partenaires du milieu se sont ainsi développés, qui gravitent, selon le modèle de la spirale, autour des enfants. C'est là l'un des deux volets de la pédiatrie sociale. L'autre volet consiste à défendre et faire respecter les droits des enfants.

Par exemple, si une école se contente d'exclure un enfant ou ne met pas à sa disposition les moyens dont il a besoin pour répondre à son problème d'apprentissage, un tel réseau peut se mobiliser et rappeler que selon la Convention, l'enfant a droit à l'éducation et qu'il faut rendre disponibles les ressources pour ce faire. Il en va de même pour la DPJ qui retire un enfant de sa communauté ou si les parcs et les ruelles sont sales et dangereux pour les enfants. Ce réseau composé des membres de la communauté collabore avec différents acteurs et institutions pour défendre tous les droits des enfants, pas seulement le droit à la protection.

La Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale a été créée dans le but de recueillir des fonds pour soutenir les projets en émergence au Québec, non seulement financièrement, mais aussi dans la formation ou l'accompagnement. Il s'agit de promouvoir un modèle de pédiatrie

proche des familles quel que soit le problème qui touche les enfants. De tels projets sont actuellement réalisés dans différentes villes : à Trois-Rivières, la maison Coup de pouce se transforme tranquillement en centre de pédiatrie sociale. Il y a aussi des projets-pilotes à Gatineau, à Chicoutimi et même à Vancouver. Plusieurs intervenants viennent au Centre pour voir le fonctionnement. Près de vingt-cinq médecins par année y viennent en stage. Le stage est devenu obligatoire pour les pédiatres formés à McGill et à l'Université de Montréal.

D'un organisme communautaire existant peut se développer un petit réseau, comme à Trois-Rivières, par exemple. Coup de Pouce, qui existe depuis 20 ans, reçoit de 40 à 50 enfants à l'aide aux devoirs tous les jours. Ça veut dire quarante bénévoles qui y aident les enfants. Un médecin et un pédiatre se sont joints à eux, ainsi qu'une infirmière du CLSC et une travailleuse sociale. Finalement, ils ont étendu leur réseau aux écoles environnantes.

D'autres solutions sont explorées pour répondre aux besoins des enfants comme celui de la médiation. C'est un projet-pilote qui vise à simplifier la résolution de conflit. Il s'inspire de la technique du cercle de justice utilisée par les Amérindiens. L'enfant détermine les participants, ce peut

La pédiatrie sociale repose sur la présence dans le milieu, l'appivoisement des familles et des enfants, et le soutien.

être ses voisins, ses amis ou autres. La situation est discutée ensemble. Ensuite, les responsabilités sont distribuées. Le rôle du Centre de pédiatrie sociale est d'animer le cercle. Actuellement, ce sont des avocates qui s'en occupent. Le Barreau, la DPJ et le ministère de la Justice sont intéressés au projet.

La présence médiatique du Centre a créé un intérêt autour des droits des enfants et une ouverture aux solutions de rechange. La pédiatrie sociale repose sur la présence dans le milieu, l'appivoisement des familles et des enfants, et le soutien. Elle peut varier selon les cultures et les milieux de vie.

Je crois que le Québec est prêt pour un changement important dans la façon dont la société et les communautés se mobilisent autour des droits des enfants. Les nouveaux modèles attirent l'attention tant des intervenants que des gouvernements. Surtout, on constate les effets du « laisser-faire » : un taux de décrochage et de suicide chez les jeunes parmi les plus élevés au monde, les problèmes de toxicomanie, etc. qui ne cessent d'augmenter. La pédiatrie sociale est une contribution importante pour un tel changement. ●

ENTREVUE RÉALISÉE PAR LOUISE DIONNE

L'érotisation précoce

La culture pornographique généralisée qui s'impose aux jeunes, et même aux enfants, a entre autres pour effet d'infantiliser les femmes et de féminiser les enfants.

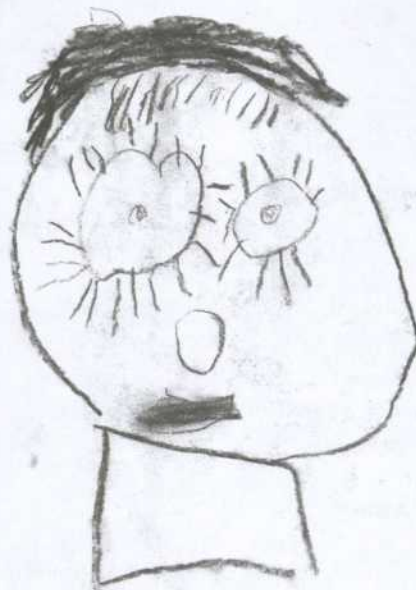
RICHARD POULIN

Les tendances dans la mode, le discours des magazines féminins et pour adolescentes ainsi que la banalisation généralisée des industries du sexe agissent sur l'érotisation précoce des jeunes selon les codes pornographiques. Même les très jeunes mannequins, qui proposent leur portfolio sur Internet, prennent des poses sexualisées. En fait, les fillettes apprennent à séduire par la mise en valeur sexuelle de leur être. Elles sont transformées en nymphettes et en mini-femmes fatales. Elles sont métamorphosées en objet de désir, alors qu'elles n'ont pas encore les moyens d'être sujets de désir. Elles apprennent à avoir besoin du regard de l'autre pour exister. Les adultes qui abhorrent les « pédophiles » donnent pourtant à voir leurs fillettes comme des objets sexuels.

La pornographie affecte la culture en profondeur. Elle est à ce point importante qu'elle constitue, pour un nombre important de personnes, le lieu principal d'éducation sexuelle, du moins si l'on se fie à un sondage mené par le Kinsey Institute en 2004. Les hommes les plus jeunes pensent même que la pornographie permet de savoir ce que les femmes désirent et espèrent d'un rapport sexuel!

Notre enquête auprès d'étudiants et d'étudiantes universitaires révèle que l'âge de la première consommation de matériel pornographique est de 12 ans en moyenne pour les filles et de 13 ans pour les garçons. La majorité a consommé à la télévision¹ (75 % des répondants); Internet (50 % des répondants); des ami-e-s (14 % des répondants). La majorité (68,2 % des garçons contre 53,8 % des filles) croit aussi que les images pornographiques influencent leur sexualité et affirme (61 % des filles et 59 % des garçons) qu'elles inspirent leur vie sexuelle, leurs fantasmes et leurs désirs.

La pornographie infantilise les femmes et féminise les enfants. Il y a plusieurs techniques d'infantilisation. Je ne m'attarderai qu'à l'une d'elles, qui est apparue à la fin des années 1980, soit l'épilation totale ou quasi totale du pubis (acomoclitisme), comme si la femme mise en scène était d'âge prépubère. Hier synonyme de sexualité chez les femmes, le poil pubien est désormais anti-érotique. La femme ne doit pas être une femme (du moins pour les parties génitales, car pour les seins, c'est l'inverse qui se pro-



L'auteur est professeur au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Ottawa

Eloi, 5 ans

duit avec les implants mammaires), mais se doit de rester fillette. De nos jours, le sexe glabre (ou presque) est une norme.

Dans notre enquête, nous avons posé des questions sur les pratiques épilatoires. Trois filles sur quatre s'épilent les parties génitales. Quant aux garçons, plus de la moitié d'entre eux (57 %) s'épilent ou se rasent les parties génitales. Ces résultats montrent que la consommation de la pornographie par les jeunes influence leur perception du corps (ce qui est esthétique ou non et ce qui est sain ou non) et interfère sur leur rapport au corps. Notre enquête montre également que plus l'âge de la consommation est jeune, plus la proportion de répondants ayant un tatouage ou un *piercing* est élevée. Cette corrélation est significative : mode et pornographie se conjuguent; la banalisation des transformations corporelles pour « être bien dans sa peau » s'accroît.

Sans prétendre que la pornographie modélise complètement leur sexualité, imaginer après cela que les enfants de 12 et de 13 ans ne sont pas influencés par leur consommation relève de l'aveuglement. À cet âge, leur initiation pornographique risque fort d'avoir des effets permanents, entre autres, par une cristallisation de fantasmes liés à une mise en rapport des sexes où tout est construit en faveur du plaisir masculin – l'éjaculation masculine est à la fois l'acmé et l'ultime moment des scènes pornographiques ainsi que le but du « spectacle ». En outre, aux stéréotypes sexuels véhiculés par la pornographie s'ajoute la pression médiatique qui normalise la pratique pornographique (et prostitutionnelle), qui hypersexualise les comportements et les corps, avant tout féminins, et qui féminise les enfants.

On consomme de la pornographie de plus en plus jeune; ses codes physiques et sexuels s'universalisent. Il en résulte que pour être *in* et bien dans leur peau, les jeunes filles doivent apprendre à soumettre leur propre désir à celui d'autrui et à se poser comme objets sexuels. ●

1. Films sur les chaînes généralistes ou spécialisées, vidéocassettes et DVD.

Des mondes secrets

Une quinzaine de « vieux enfants » de trente à soixante-dix ans, issus de divers milieux, ont accepté de parler du monde secret de leurs jeunes années. Les hommes se disent aventuriers et délinquants. Les femmes évoquent l'errance, le rêve. Garçons et filles se rencontrent, ils s'aiment. Ils ont un même amour pour les bêtes.

NICOLE LAURIN

L'auteure est sociologue

Les parents, à leur insu, s'ingénient à priver les enfants de leur enfance pour les bien élever. L'enfance est un combat acharné, silencieux. Les adultes croient que les petits ne font rien, ils se trompent; les enfants se créent un monde. Ils inventent et vivent leur propre histoire à l'abri du regard des grands, de leur intervention. Dès l'âge le plus tendre, avoir une vie à soi est nécessaire. Source du désir et de l'émerveillement, elle sauvera plus tard de la désespérance.

LES ANIMAUX

On traite les bêtes comme des amis, des enfants, des confidents, et des souffre-douleur. Nathalie « adopte un lièvre », elle le garde dans sa chambre pendant trois mois. « J'avais un sentiment maternel pour lui, c'était mon bébé, il comblait mon besoin de donner de l'affection. » Par contre, elle tue des couleuvres en les jetant sur le passage des voitures, et de petits suisses, qui ont droit à des funérailles. Carole parle d'un rapport affectif avec les animaux : « ils partagent tes jeux, te suivent ». Elle apprivoise des chats de ruelle. « Mon chien Kiki était un génie, il souriait », dit-elle. Lise et ses amies habillent les chats, les promènent dans les carrosses de poupées. On fait couramment l'élevage d'insectes et de vers : cheptel de bibittes mises en pot, nourries, soumises à diverses expériences. Étienne « adopte des petites grenouilles »; elles vivent dans un aquarium. « Je les ai laissées mourir, dit-il, je les ai enterrées. »

LIEUX DANGEREUX, CHOSES INTERDITES

Plusieurs enfants sont des lecteurs et des écrivains clandestins : Jacques, amateur de science-fiction, Peter qui découvre, à huit ans, « une vieille collection de pornographie très osée ». La nuit, Emilio lit en cachette des récits d'aventure; le jour, il les met en acte. Quinze ans séparent Nathalie et Gabrielle, toutes deux écrivent et cachent leurs textes sous le matelas. Les garçons pratiquent des sports violents; ils

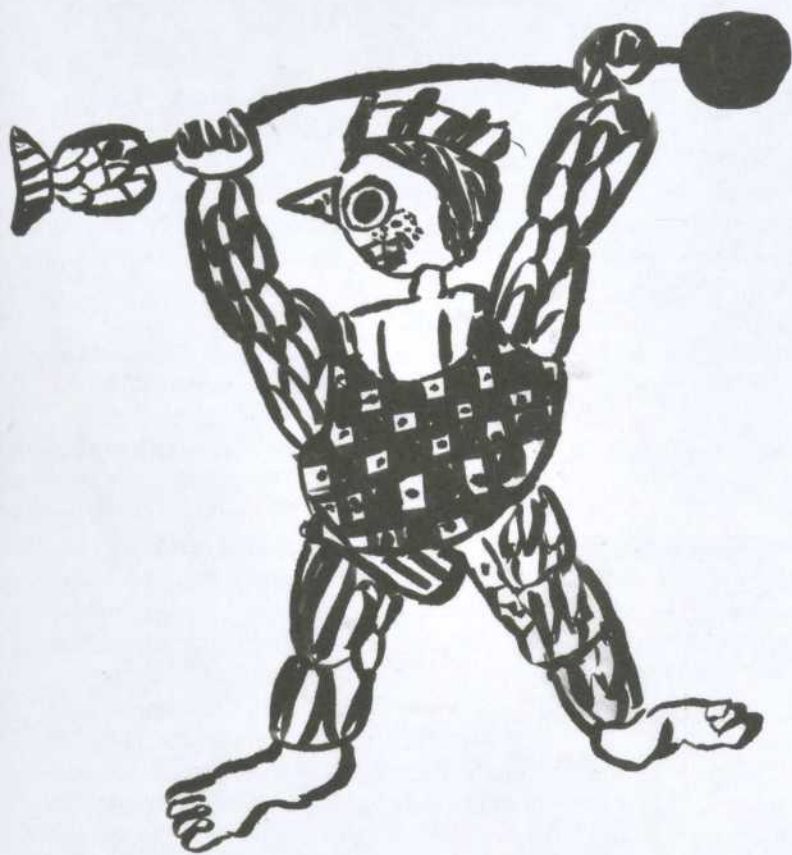
dissimulent à leurs parents les blessures et les accidents. Pour Jacques, dès l'âge de neuf ans, « ce sont les plus gros secrets ». Peter et son camarade font l'école buissonnière. Ils pratiquent « un banditisme rituel ». De petites choses dérobées à la tabagie deviennent un « butin précieux », caché dans une cave. Un mot de passe et un salut y donnent accès. Les lieux déserts fascinent. Frédéric allume des feux dans de petits carrés de terrains vagues, en plein cœur d'un quartier huppé. Emilio explore des chantiers déserts, de vieilles constructions démolies. Les bâtiments en ruines enchantent Didier. Il y cherche des « trésors », recueille des tessons de porcelaine, quelques objets rouillés. Les petits fruits qu'on dit empoisonnés ont un vif attrait. On les cueille, les plus braves les mangent. Certains exploits masculins étonnent. À dix ans, Maurice se promène seul dans une forêt sauvage, sans sentier. Il possède une carabine et chasse. Il escalade sans corde une falaise de deux cents

pieds, marche sur la margelle gelée d'un pont ferroviaire qui enjambe la rivière. Les bêtises d'Étienne ne se comptent plus : arracher de la peinture chez le voisin, uriner sur les fleurs du parterre, sauter des clôtures barbelées, faire exploser des pétards à mèche – « jeux dangereux », dit-il. À la garderie, il cache sous un banc la nourriture qui lui déplaît. Les garçons dérobent les clés, ils explorent partout. « Nous étions libres, nous faisons les cent coups. »

L'enfance est un combat acharné, silencieux. Les adultes croient que les petits ne font rien, ils se trompent; les enfants se créent un monde.

PREMIER AMOUR

Jacques a quatre ans : « une petite fille vient me chercher dans la rue, elle m'entraîne, on se déshabille sous une galerie, c'est monumental! Après, il y aura bien des petites amours de cour d'école. Ça nous occupe beaucoup. On se tient par la main. C'est comme découvrir les femmes, la douceur, la tendresse ». À dix ans, Rolande « tombe en amour avec Yvon ». « On se tenait par la main, un beau *feeling*. Il était mon rayon de soleil, ma survie. Cela a duré trois ans. Si mes parents l'avaient su, ils m'auraient chicanée. C'était péché. On se cachait. » Carole vit son premier amour à la campagne. « Il gravait mes initiales dans l'écorce des arbres », confie-t-elle. Étienne a sa « première blonde en 2^e année », il va « la garder longtemps ». À neuf ans, Gabrielle vit « un amour profondément secret » avec un camarade de classe. Elle n'ose pas lui parler, elle le regarde. « Il était gêné, il ne s'est rien passé. Il a changé d'école. C'était la fin du monde! » À onze ans, elle a son premier « chum ». « On s'est embrassé, puis je l'ai laissé. L'important, c'est que je l'avais embrassé, c'était fait. »



L'IMAGINAIRE ET L'INVISIBLE

Gabrielle a « des familles d'amis imaginaires et de lutins ». En villégiature, elle invente « le grand jeu des enfants battus, qui se sauvent, poursuivis par la police, et se perdent dans la forêt ». Très tôt, sa « chambre devient son monde ». Écrire « lui sort les idées noires de la tête. Pourquoi je suis riche et j'ai le mal de vivre? Pourquoi des gens meurent de faim? » Le monde d'Étienne est peuplé des farfadets, lutins et esprits évoqués par sa grand-mère. Il remarque : « certains adultes disaient des choses bizarres et d'autres n'en disaient pas ».

Le fantôme de la maternité habite Rolande : « ma sœur était mon enfant, mon bébé, j'ai été sa mère ». Les parents de Jacques sont âgés et malades, celui-ci « lutte contre le monde de la mort ». Il « se crée un monde vivant en musique, une échappatoire ». « J'étais différent des autres gars, persécuté, parce que j'aimais les filles, la lecture, la musique. » Rémi et son frère sont des conteurs. « À sept ou huit ans, tous les soirs, on se disait : viens, on va se parler. On s'installait en haut de l'escalier, et on se racontait de longues histoires. » Les filles font du théâtre, elles se drapent dans de vieux rideaux. Lise se souvient : « celle qui jouait le rôle de la femme pauvre était si touchante que nous pleurions à chaudes larmes ». Certains lieux explorés en solitaire sont sources de mystère et d'enchantement : grottes, boisés, cimetières. Jeanne passe des heures à ne rien faire, sous un arbrisseau dont les branches retomment jusqu'à terre. À sept ans, elle reçoit en cadeau un réveil. Elle le règle pour qu'il sonne

François, 8 ans

au milieu de la nuit « dans l'espoir de voir enfin ce qu'on pouvait voir à cette heure-là ». « Les arbres dans la nuit, c'était très beau. »

L'ERRANCE

« À quatre ans, je sors de la cour et je vis ma vie », affirme Carole. « Mon monde, de cinq à dix ans, c'est le cimetière, l'église et le presbytère, en face de chez moi. » Les prêtres et les ménagères deviennent ses amis. Elle suit le bedeau, elle assiste la sœur sacristine. Les ménagères la font entrer dans

Terre natale

JEAN-CLAUDE RAVET

L'enfance ne nous quitte jamais. Nous pouvons l'enfourer sous un tas d'occupations, d'affairements, de soucis, l'oublier, elle reste tapie dans un coin, jusqu'au jour où, à l'improviste, elle refait surface et nous saisit. La mort d'un parent est une faille par où elle aime s'immiscer. Nous voilà projetés à notre insu dans le temps de l'enfance. Les odeurs, les goûts, les jeux, notre monde habité de rêves, de désirs foisonnants du passé envahissent le présent. Nous devenons tout petits, la part imaginaire du réel nous imprègne.

Je me rappelle à la mort de mon père. Je me suis retrouvé petit à ses côtés. Avec un mélange de peurs, d'admiration, d'amour, dans cet immense temps de l'enfance, si lent, si plein de choses, si grouillant de monde et de possibles.

Le temps de l'enfance est un buvard d'émotions, de sensations, de désirs. Une ébauche où se tracent sans retenue un tas de gribouillis d'êtres et d'existences, les uns à côté des autres, sans restriction, dans un joyeux désordre, que le temps raturera, hiérarchisera, sans jamais effacer.

L'enfance n'est pas seulement un passage. Un transit vers la vie adulte. Elle est un héritage sans testament, pour reprendre la belle image de René Char. Une terre natale qu'on visite depuis l'exil. Une blessure ouverte qui suinte la fragilité de l'existence. La poussière qui arrivait toujours à tacher nos vêtements du dimanche – le cri des parents à sa vue nous la faisaient sentir comme un sortilège qui nous était jeté et qu'il était vain d'espérer y échapper – se colle de nouveau à nous. Elle nous rappelle que nous appartenons encore à la terre, que le monde est un jeu dont les règles sont en partie inconnues, en partie toujours à faire. Que notre existence baigne dans l'imaginaire, notre oxygène.

la cuisine et la salle à dîner. Elle mange avec elles; parfois, elle sert à la table des prêtres. «C'est touchant, dit-elle, d'avoir été intégrée à leur vie.» Ses parents «savaient tout cela mais ils ne m'interrogeaient pas». Lise déclare: «de quatre à six ans, je suis itinérante». Elle trimballe une petite chaise pour s'installer chez le cordonnier ou chez le boucher les jours où il tue des cochons. Elle regarde passer un cortège funèbre ou nuptial dans la rue principale. Son territoire s'élargit progressivement. Elle parle avec les gens, entre chez eux. «Ma mère ignorait tout de ma vie sociale.» Certains enfants décident de quitter la maison: le frère de Didier passe ses journées chez la voisine, Peter couche chez son copain. Les enfants de parents séparés vivent souvent en garde partagée. Gabrielle se souvient: «c'était difficile pour nous, les enfants, de faire tout le temps nos bagages, ne pas être en retard. Je haïssais la blonde de mon père, elle était stricte sur les horaires et sur la bouffe, mais avec ses enfants, c'était le party». Son père travaillait, «il n'était jamais là». Tout jeune, Étienne prend l'avion pour visiter son père, en Californie. Il se promène,

Le rêve, l'aventure, l'errance sont-ils encore possibles? Désormais, la vie des enfants est organisée jusqu'au moindre détail.

parle avec les agents de bord et les passagers, leur raconte sa vie. Lorsqu'il descend, tout le monde l'embrasse, le salue. Il a des demi-frères et demi-sœurs qu'il aime bien mais, ajoute-t-il, «les règles là-bas n'étaient pas les mêmes que chez ma mère, c'était un autre monde».

LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI

Le rêve, l'aventure, l'errance sont-ils encore possibles? Désormais, la vie des enfants est organisée jusqu'au moindre détail, soumise au chronomètre, remplie d'obligations. Ils doivent se lever tôt, aller à la garderie comme on va au bureau, affronter l'heure de pointe. «Dépêche-toi!», répètent du matin au soir les parents et les moniteurs. Les tout-petits sont livrés à la compétition. La sélection est rigoureuse pour les places en garderie, en maternelle, à l'école privée. Le culte de la performance et de la réussite règne, au préscolaire comme à l'école. Tout est joué, dit-on, dès la maternelle. À partir de sept ou huit ans, c'est sur Internet que les enfants vont à la découverte, sans s'éloigner de chez eux. Mais on doit leur faire confiance. Ils sauront déjouer le monde des adultes, inventer secrètement une autre vie, à la mesure de leurs rêves. ●

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- AGAMBEN, Giorgio, *Enfance et histoire*, Paris, Payot, 2000.
- JULIEN, Gilles, *Soigner différemment les enfants – l'approche de la pédiatrie sociale*, Montréal, Éditions Logiques, 1999, réédition 2004.
- LEFEBVRE, P. & MERRIGAN, P., *Investir tôt et bien plutôt que mal et tard : La politique familiale au Québec et au Canada*, Montréal, Options politiques. IRPP, 2003.
- MORO, M.-R., *Aimer ses enfants, ici et ailleurs – Histoires transculturelles*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- PRONOVOST, Gilles, *Le temps dans tous ses états : temps de travail, temps de loisir et temps pour la famille à l'aube du XXI^e siècle*, Montréal, Enjeux publics IRPP 8 (1), 2007 (disponible en ligne à : <www.irpp.org/fr/pm/archive/pmvol8no1.pdf>).
- QUIVIGER, Andrée, *Des petits bouts d'éternité*, Montréal, Novalis, 2001.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle (dir.), *De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.

REVUES

- TAHON, Marie-Blanche, «Du droit à l'enfant», *Relations*, n° 694, août 2004.

VANDELAC, Louise, «Les nouvelles technologies de reproduction ou l'infertilité contournée», Actes du colloque Santé de la reproduction et maternité, autonomie des femmes ou illusion du choix, Fédération québécoise pour le planning des naissances, 2003.

FILMS

- Printemps fragiles*, documentaire d'André Melançon, Québec, Sherpa Films inc./Office national du film (ONF), 2005.
- Protection de l'enfance*, documentaire, ONF, 2006.
- Les enfants de la Couronne*, documentaire d'Andrée Cazabon, Les Productions R. Charbonneau inc./ONF, 2005.

SITES INTERNET

- <www.familis.org/riopfq/> : Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
- <www.cqrpe.qc.ca/> : Le Centre québécois de ressources à la petite enfance
- <www.aqcpe.com/> : Association québécoise des CPE
- <www.cfe.gouv.qc.ca/> : Conseil québécois de la famille et de l'enfance
- <www.pediatriesociale.org/index.html> : Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale
- <www.aed-hm.org/> : Assistance d'enfants en difficulté
- <www.cspe-cdn.org/> : Centre des services préventifs à l'enfance
- <www.fqpn.qc.ca/contenu/planning/textes/chronologie.php> : Fédération du Québec pour le planning des naissances

Le jeu de la violence

ROBERT CADOTTE

En 1987, une douzaine d'enseignantes et de psychologues du Québec, qui avaient remarqué une augmentation sensible de la violence en milieu scolaire depuis le début des années 1980, créent Pacijou. L'organisme avait pour but d'analyser ce phénomène.

En se mettant en rang, avant d'entrer en classe ou dans la cours d'école, de plus en plus de G.I. Joe, de He-Man et autres Ninjas se battaient régulièrement. En corollaire, les Barbie se multipliaient également, observatrices passives évidemment. Jouer à leurs héros favoris n'était pas un phénomène nouveau chez les enfants. Ce qui l'était, c'était de se battre en jouant à ces jeux. Très vite, Pacijou s'est intéressé aux modèles proposés aux enfants à travers leurs émissions de télé, leurs jouets et les premiers jeux vidéo qui commençaient à envahir le marché.

Premier constat, les études étasuniennes montraient une augmentation vertigineuse des personnages violents dans les jouets et émissions pour enfants. De 1980 à 1987, la vente de jouets de guerre avait augmenté de 700%. L'augmentation de la violence médiatisée était aussi évidente dans les films pour adultes. Durant la même période, les crimes violents avaient également augmenté en flèche aux États-Unis. Que les modèles consommés par la population avaient un effet sur l'augmentation de la violence paraissait indéniable, d'autant que l'UNESCO venait de produire une revue de la littérature scientifique qui dénombrait près de 500 études confirmant un lien entre la télévision violente et l'augmentation de la violence et des peurs dans la population.

En 2000, un ouvrage publié par l'American Psychological Association évaluait qu'un jeune Étasunien de 11 ans avait déjà vu 8000 meurtres et 100 000 autres actes de violence à la télévision. Les actes de violence sont de plus en plus nombreux et macabres. La série Rambo est emblématique. Dans le premier Rambo, on ne compte qu'un mort, dans le second, 63 et, dans le dernier, le score atteint 129. C'est sans parler des jeux vidéo qui dominent dorénavant l'industrie des jeux et jouets. Les jeux de meurtres et de guerre y sont très nombreux. S'ils sont jugés

selon leur réalisme et le *thrill* qu'ils produisent, ils le sont rarement selon les valeurs qu'ils transmettent aux enfants. Un de ces jeux très populaires sur Internet consiste à tuer le plus grand nombre de piétons au volant d'une automobile. Le *top*: écraser une femme qui pousse un landau avec son bébé. Le réalisme – corps déchiquetés, sang à satiété – est de mise.

S'il existe maintenant plus de mille études scientifiques démontrant les effets négatifs de la téléviolence, on commence à peine à produire des études sur les effets des jeux vidéo. Les premières auraient tendance à montrer que ces effets sont encore plus marqués.

En 2001, toutes les grandes associations scientifiques étasuniennes spécialisées dans l'enfance (psychologues, pédopsychiatres, pédiatres...) se sont prononcées clairement devant le Congrès. Il en est de même des scientifiques

L'auteur était directeur de Centre de formation sur l'enseignement en milieux défavorisés de l'UQAM (fermé depuis juin 2007)



québécois qui se sont unis à la CSDM et à d'autres organismes pour affirmer que le débat n'est plus à savoir si ces modèles ont des effets néfastes, étant acquis, mais à étudier leurs mécanismes.

Depuis 1989, les Québécois, largement en faveur d'une réglementation de la télévision pour enfants, ont conduit trois grandes opérations pour demander au CRTC d'agir. La première a précédé de quelques semaines les événements de Polytechnique. La seconde a été conduite par la jeune Virginie Larivière. La troisième, en 2002, a réuni le monde de l'éducation et de la santé. Par trois fois, le gouvernement canadien a fait la sourde oreille. Pendant ce temps, la culture ambiante dans laquelle évoluent nos enfants adopte de plus en plus une tournure guerrière. Rien pour nous rassurer sur l'avenir.

Johnny, 12 ans



Le retour des Chagossiens?

Expulsés de force il y a 40 ans de leur archipel corallien au cœur de l'océan Indien, et jetés dans les bidonvilles de Maurice, les Chagossiens viennent de remporter une nouvelle bataille devant la justice britannique, mais il n'est toujours pas sûr qu'ils pourront de sitôt retourner dans leurs îles.

JOONEED KHAN

L'auteur, journaliste né à Maurice, est chroniqueur de politique internationale à *La Presse*

Largelement catholique, la population chagossienne est composée de 10 000 Métis d'origines africaine, asiatique et européenne. Elle est depuis 40 ans assimilée aux Créoles mauriciens, les descendants d'esclaves qui se trouvent au plus bas de l'échelle sociale à Maurice, méprisés par la majorité indienne et par l'élite blanche d'origine française.

Établis depuis des générations sur les sept principaux atolls des Chagos, qui faisaient partie de la colonie britannique de Maurice (Mauritius), ils y ont vécu, en parfaits souverains, des industries de la pêche, du guano et de la transformation de la noix de coco, dans une autarcie écologique qui fait rêver tous les Verts du monde, cela jusqu'en 1965, date à laquelle ils ont été expulsés de leurs îles par la Grande-Bretagne.

L'avenir des Îlois, comme s'appellent eux-mêmes les Chagossiens, va-t-il

enfin briller après cette nouvelle victoire judiciaire qui leur accorde le droit de retourner chez eux? Éparpillés depuis 1970 entre Maurice et la Grande-Bretagne, ils brûlent de retrouver leur paradis perdu – et ils exigent des usurpateurs qu'ils dénucléarisent l'archipel et qu'ils y construisent les infrastructures nécessaires à une vie décente et moderne pour eux et leurs enfants.

RECOURS ET SUBTERFUGES

Mais le pouvoir exécutif britannique, sévèrement dénoncé par la Cour d'appel de Londres pour ses abus dans ce dossier, peut encore s'adresser aux *Law Lords*, ultime recours juridique en Grande-Bretagne, ou inventer d'autres subterfuges en invoquant la « sécurité nationale » pour bloquer leur retour.

Car il y va de la solidité de l'axe Londres-Washington, en ces temps de défi venant de l'Irak, d'enlèvement en Irak et en Afghanistan, et d'instabilité croissante dans la Corne de l'Afrique, un arc de crise que le Centcom (Commandement militaire central) étasunien est censé gérer depuis sa base aéronavale de Diego Garcia, atoll principal des Chagos.

Ce drame d'un petit peuple, lointain et anonyme, bousculé par les grandes puissances illustre bien la perte de crédibilité de l'Occident « donneur de leçons », surtout quand le pouvoir politique de ces mêmes grandes puissances joue au chat et à la souris avec sa propre justice.

AMPUTATION ET DÉPORTATION

Tout commence en 1965 quand Londres, la puissance coloniale préparant

l'indépendance de Maurice pour 1968, ampute les Chagos du territoire mauricien et crée le BIOT ou Territoire britannique de l'océan Indien. Sans consulter ni les Îlois, ni les Mauriciens.

Le gouvernement travailliste de Harold Wilson cède les Chagos aux États-Unis pour un bail de 50 ans, en échange de missiles Polaris à prix réduit pour sa marine. Le président étasunien Lyndon Johnson pose ses conditions: il ne veut pas de problème politique, donc pas de population dans ces îles.

Wilson ordonne donc la déportation forcée des Îlois. Vers 1970, ils seront quelque 2000 jetés comme du bétail à Maurice, où ils vont peupler les bidonvilles de la capitale, Port-Louis. Quand, en 1982, Margaret Thatcher déclare la guerre à l'Argentine à propos des îles Malouines, ce même Wilson défendra « le droit à l'autodétermination » des 1800 colons de cet archipel d'Atlantique Sud!

1999: LE SCANDALE ÉCLATE

Il faudra attendre 1999 avant que ce scandale ne fasse irruption à Londres. Soutenus par un courant progressiste de l'Église catholique mauricienne, et des éléments de l'Église anglicane de Grande-Bretagne, adoptés par des militants de droits humains et secondés par des avocats bénévoles, les Îlois obtiennent de la Haute Cour de Londres la réouverture du dossier pour une « révision juridique ».

Ils sont alors à peu près 6000, avec leur descendance. Ils se sont donné des porte-parole, dont Olivier Bancoult, un électricien né en 1964 sur l'atoll de Peros Banhos et devenu président du Groupe des réfugiés des Chagos (GRC).

Les choses se précipitent. En novembre 2000, la Cour royale de Londres (Cour suprême) statue que la déportation des Îlois était illégale. Elle invoque la Magna Carta, qui protège





tout citoyen de la Couronne résidant sur les terres de la Couronne. Le jugement, qui inspire ici les Acadiens déportés en Louisiane, condamne Londres à assumer les frais des plaignants (200 000 \$) et dénonce Londres et Washington pour avoir « entretenu la fiction que l'archipel était inhabité ». Il accuse Wilson d'avoir « menti à l'ONU et au Parlement et au peuple britanniques ». Une loi de 1971 annulant leur droit au retour est qualifiée d'« abject échec juridique » par la Cour, qui évoque Tacite: « Ils font un désert et le nomment la paix. »

L'OBSTACLE DU 11 SEPTEMBRE 2001

Les Îlois se mettent dès lors à préparer leur retour dans les atolls où sont inhumés leurs ancêtres et où ils ont été forcés de tout laisser en plan: repas en pleine cuisson sur le feu, linge séchant aux cordes à l'extérieur, jouets d'enfants éparpillés dans la cour. Ils demandent aussi des réparations à la Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Surviennent les attentats du 11 septembre 2001 et la guerre menée par les États-Unis pour renverser le régime des talibans en Afghanistan. Le Centcom y joue un rôle crucial, qui s'est accentué avec la guerre en Irak et en Somalie, la crise au Pakistan et les tensions autour de l'Iran.

Le gouvernement Blair tergiverse et « innove ». Il fait interdire par décrets (*Orders in Council*) le retour des Îlois chez eux. Il offre d'en accueillir un certain nombre en Grande-Bretagne, où ils ont droit au passeport britannique et aux services sociaux. Il offre aux réfugiés la possibilité de « visiter » leurs îles, excluant Diego Garcia, où sont basés 4000 militaires et civils étasuniens. Il jongle avec l'idée de faire des Chagos une colonie distincte.

Mais les Îlois, qui sont aujourd'hui près de 10 000, continuent le combat pour leur droit au retour. En mai 2006, la Haute Cour de Londres casse les décrets royaux de 2004 qui leur interdi-

saient de rentrer chez eux et proclame leur droit de retourner vivre sur les 65 atolls de leur archipel.

LES REVENDEICATIONS DE MAURICE

Blair est allé en appel, et c'est cet appel qui vient d'être rejeté. Trois juges ont dénoncé « l'abus du pouvoir exécutif » du gouvernement en dépit des jugements successifs des tribunaux britanniques en faveur du droit au retour des Îlois. Blair hésiterait entre l'ultime appel aux *Law Lords* et l'autorisation aux Îlois d'aller vivre sur toutes les îles des Chagos sauf Diego Garcia, où le bail étasunien n'expire qu'en 2015.

Le jugement du 23 mai 2007 a été accueilli avec des cris de joie par Bancoult, et ses amis et supporters entassés dans le tribunal londonien. À Maurice, c'était la fête dans les cités peuplées par les Îlois. Mais cet espoir est tempéré par le fait que Washington s'en remet entièrement à Londres dans cette affaire, et que le Pentagone n'entend pas céder.

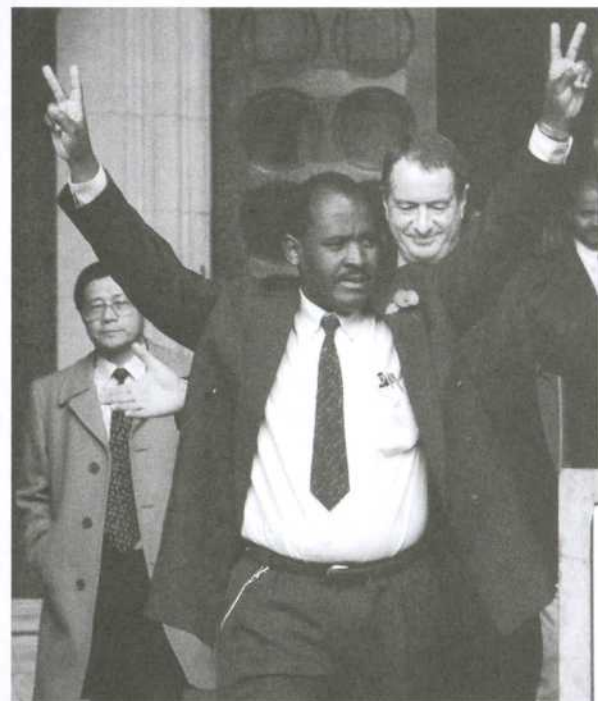
Les Îlois ne sont pas seuls toutefois. La République de Maurice revendique la souveraineté sur les Chagos et ni l'ONU, ni l'Union africaine, ni les Non alignés n'ont reconnu l'exclusion unilatérale des Chagos de la souveraineté mauricienne.

DIEGO ET LA NOUVELLE ASIE

À la fin du XIX^e siècle, l'amiral étasunien Alfred Thayer Mahan déclarait que « la puissance qui dominera l'océan Indien contrôlera l'Asie et l'avenir du monde se jouera dans ses eaux ». En 1974, Elmo Zumwalt, un autre amiral étasunien, prédisait que « l'océan Indien sera la clé de voûte du grand rééquilibrage stratégique des années 1980 ».

La montée en puissance de la Chine et de l'Inde, en alliance avec la Russie, déjoue en bonne partie ces calculs en ce début du XXI^e siècle. Les États-Unis s'accrochent toujours à Diego Garcia et cherchent à entraîner l'OTAN au Moyen-Orient, en Asie centrale et en Afrique.

À l'heure du réalignment global, les États-Unis viennent de créer un nouveau commandement militaire pour l'Afrique, l'Africom, qui sera opérationnel d'ici septembre 2008. Ils voient bien que la seule « projection de puissance militaire » ne suffit pas. Mais



ils voient plus que jamais Diego Garcia comme la pièce maîtresse de tout nouveau dispositif sécuritaire dans cette région d'importance géostratégique cruciale pour eux et pour l'Occident.

La Chine et l'Inde misent autant sur la croissance économique que sur la maîtrise des technologies militaires et spatiales. Elles investissent gros en Afrique, pour le pétrole, le gaz et les matières premières. La seule base étasunienne de Diego Garcia ne saurait leur en interdire l'accès. Si le rôle de la base se relativise par rapport au nouveau dispositif régional que veulent bâtir les États-Unis entre l'Afrique et l'Asie du Sud, l'avenir des Îlois peut briller. Surtout que les Îlois se disent prêts, au besoin, à remplacer le personnel civil sur la base. ●

Olivier Bancoult quittant la Cour de Londres, en novembre 2000, après la victoire légale des réfugiés des Chagos contre le gouvernement britannique (F. Hanson/AP)



Montréal contre les régions?

Le Québec risque de s'enfoncer dans la provincialisation s'il persiste à se construire contre Montréal.

GÉRARD BEAUDET

L'auteur est directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal

Les relations entre Montréal et le reste du Québec ne sont pas des plus harmonieuses. Il n'y a là rien de bien nouveau. Notre histoire est jalonnée de conflits qui ont empoisonné les relations entre Montréal et Québec et auxquels le reste du Québec a été diversement associé. La situation s'est toutefois compliquée depuis les années 1970, au moment où la tenue de l'Expo 67 et des Olympiques de 1976 a été le baroud d'honneur de l'ex-métropole canadienne, dépouillée de son titre dès les années 1950.

En effet, malgré le poids relatif de sa population et de son économie, Montréal n'est pas véritablement parvenue à s'imposer comme métropole du Québec, du moins dans le cœur des Québécois. C'est que le Québec entrait alors dans une période particulièrement éprouvante de son histoire récente, qui serait notamment caractérisée par le déclin de plus en plus manifeste de son économie des ressources et une érosion démographique sévère dans plusieurs régions. Se faire dire, comme l'ont écrit en 1970 les signataires du rapport Higgins-Martin-Raynauld, que toute politique de développement du Québec devait se baser essentiellement sur Montréal et sa région, n'allait évidemment pas arranger les choses.

UN FOSSE D'INCOMPRÉHENSION

D'autant plus que Montréal apparaissait, dans les circonstances, épargnée. La tenue de grands événements inter-

nationaux – défrayés au surplus par l'ensemble des Québécois – occultait ses propres difficultés. Loin de constituer une partie de la solution au problème du Québec, le dynamisme métropolitain apparaissait davantage en être une des causes. Il va de soi que l'amplification du phénomène de métropolisation de l'espace québécois, combinée à l'aggravation des difficultés des régions, aura contribué, ces dernières années, à creuser le fossé de l'incompréhension.

Dans un ouvrage paru en 1980 et intitulé *The Question of Separatism: Quebec and the Struggle over Sovereignty* (Random House), Jane Jacobs soulignait que les séparatistes sous-estiment l'importance du rôle de Montréal, alors que c'est précisément Montréal qui rendrait la séparation possible. Ne peut-on pas poser le même diagnostic en remplaçant « les séparatistes » par « les Québécois » et « la séparation » par « le positionnement stratégique sur l'échiquier de la mondialisation »? En d'autres termes, le Québec ne risque-t-il pas de s'enfoncer dans la provincialisation s'il persiste à se construire contre Montréal?

Plusieurs pourront rétorquer que Montréal est en partie responsable de la situation présente. Vue de l'extérieur, la gouvernance métropolitaine tient en effet souvent plus du gâchis que de la réussite. Admettons que les idées de grandeur qui ont présidé pendant deux décennies au destin de la métropole déchue y sont pour quelque chose. Il n'en reste pas moins que le refus de reconnaître véritablement Montréal comme métropole semble avoir dicté

bon nombre de décisions prises à Québec, notamment du point de vue de l'organisation territoriale.

DES PRÉJUGÉS TENACES

La région administrative de Montréal, décrétée par Québec en 1966, s'étendait bien au-delà de l'aire d'urbanisation de l'époque. Or, la révision de 1987 restreignait celle-ci à l'île de Montréal. L'île Jésus (245 km²), ainsi que la Montérégie, au sud, les Laurentides et Lanaudière, au nord, étaient constituées en régions distinctes, alors même que l'urbanisation était sur le point de s'y déployer en une quatrième couronne en franchissant la zone agricole protégée. Ce faisant, Québec infléchissait insidieusement les appartenances au profit des régions et au détriment de l'agglomération montréalaise – favorisant de la sorte les antagonismes entre la ville centre et l'ensemble des autres municipalités.

Le résultat de ces réorganisations successives est que l'actuelle Communauté métropolitaine englobe 82 municipalités (dont 16 dans l'île de Montréal), chapeautées par un conseil d'agglomération et balkanisées de l'intérieur par la création de 19 arrondissements sur le territoire de la Ville de Montréal. De plus, cette communauté chevauche, en tout ou en partie, 14 MRC qui ont conservé l'essentiel de leurs pouvoirs... et de leur autonomie.

Ce fouillis n'augure rien de bon. Loin d'aider le Québec des régions, il contribue à consolider les préjugés tenaces contre le « monstre métropolitain ». Et il reproduit, à l'intérieur de l'aire métropolitaine, le clivage entre le Québec et Montréal. Pendant ce temps, on s'épargne en hauts lieux de l'État la difficile tâche de s'attaquer formellement au problème qui mine le Québec. ●



Les tensions entre Montréal et le reste du Québec ne datent pas d'hier. À tort ou à raison, cet antagonisme a d'ailleurs servi de clé d'interprétation pour comprendre le résultat des élections du 26 mars dernier. L'avenir

du Québec passe-t-il par sa métropole ou par ses régions? Articuler une politique capable de dépasser cette logique d'opposition simpliste demeure un continuel défi pour la société québécoise.

Développer les régions périphériques, c'est servir les intérêts de tout le Québec et mieux assurer son avenir.

CLERMONT DUGAS

En raison de leurs problèmes socio-économiques, les grandes régions périphériques du Québec – le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec – sont souvent perçues comme des entités dépendantes des régions centrales et surtout des grandes villes. Dans les faits, elles contribuent de multiples façons à la prospérité et au niveau de bien-être du Québec. Leur vie socio-économique est complémentaire à celle des autres régions.

S'étendant sur 1 150 000 kilomètres carrés, les régions périphériques forment 87,6% de la superficie du Québec, mais ne rassemblent que 11,1% de sa population. Cette vaste superficie et une grande diversité biophysique, en font un énorme réservoir de ressources qui contribue à l'enrichissement collectif. Mais en raison de la faiblesse de leurs effectifs humains et de l'étiement de leur tissu de peuplement, ce qui fait leur force est aussi cause d'une partie de leurs problèmes. La dispersion de la population, une structure urbaine anémique, les longues distances à parcourir, l'éloignement des grandes villes et les coûts de déplacement nuisent à leur développement.

FORCES SOCIO-ÉCONOMIQUES

La participation des régions périphériques à la vie socio-économique du Québec est néanmoins considérable. Elles fournissent la majeure partie des

produits forestiers et des minéraux, les ressources halieutiques, une bonne part de la production agricole et concourent largement aux exportations. Avant la crise du bois d'œuvre, les composantes de la filière bois formaient environ 10% du volume des exportations, ce qui a fortement contribué à donner au Québec une balance commerciale positive. Les régions procurent aussi l'essentiel de l'approvisionnement énergétique du Québec de source hydraulique et depuis peu éolienne. Elles constituent également un espace de détente dont profitent bien des résidents des grandes villes. Dans la perspective de réduction des gaz à effet de serre, elles contiennent des puits de carbone susceptibles de prendre beaucoup de valeur économique. Ce sont aussi d'immenses réserves pour l'avenir.

Les gouvernements retirent, à divers titres, des revenus de la production des régions que ce soit en termes de redevances, taxes et impôts. Le montant de ces revenus est évidemment fonction du dynamisme de leur économie. La mise en valeur des ressources crée aussi beaucoup d'emplois en ville au niveau de la transformation, de la gestion et de la commercialisation, de la recherche et du développement. C'est notamment à Montréal que se localisent les sièges sociaux d'entreprises qui exploitent les ressources naturelles.

La mesure du PIB traduit bien la contribution des régions à l'ensemble de l'économie québécoise. En dépit de la faiblesse de leurs secteurs de la transformation et des services, elles

ont un PIB qui correspond de très près à leur poids démographique. Au *pro-rata* de leur population, il est même supérieur à celui des régions centrales de la plaine de Montréal. Les deux régions les plus grandes, et aussi les plus excentriques, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec ont même un PIB qui dépasse leur poids démographique.

Avec leurs 850 000 résidents, les régions périphériques constituent aussi un important marché pour toutes les catégories de biens et services. Plus l'économie des régions est prospère, plus leurs résidents vont dépenser dans les grandes villes de l'extérieur, notamment à Montréal qui demeure un centre de diffusion et un pôle d'attraction majeur pour les études, les loisirs, les services spécialisés, le tourisme et le simple magasinage.

DES POLITIQUES APPROPRIÉES

Quels que soient leurs problèmes, les régions périphériques vont demeurer ouvertes au peuplement et seront toujours des réservoirs de ressources à exploiter. Il est à l'avantage du Québec que cette exploitation s'effectue partout dans des milieux prospères et dynamiques plutôt que fortement tributaires des transferts gouvernementaux. Il est aussi important de chercher à ralentir, sinon à stopper le courant migratoire qui atténue le potentiel de développement des régions. En effet, continuer à accroître le déséquilibre de la structure de peuplement de la province implique des coûts d'infrastructures et de congestion pour les espaces à haute densité humaine et une diminution des services et un affaiblissement du dynamisme social dans les zones qui se dépeuplent. C'est donc servir les intérêts de tous que de favoriser le développement des régions par des politiques appropriées. ●

L'auteur est professeur au Département de biologie, chimie et géographie de l'Université du Québec à Rimouski

Le féminisme arabe

Contrairement aux idées reçues, la lutte des femmes arabes a une longue histoire derrière elle.

OSIRE GLACIER

L'auteure est doctorante en études islamiques à l'Université McGill et boursière au Centre justice et foi

C'est en 1909 qu'est apparu pour la première fois dans le monde arabe un terme équivalent à « féminisme » : l'Égyptienne Malak Hifni Nasif, sous le pseudonyme de Bahitat al-Badiya (chercheuse de la campagne), publiait en effet une série d'articles qui préconisaient l'amélioration des conditions de vie des femmes, sous le titre de *al-Nisaiyat*¹. Le mot *nisai*, dont il dérive, désigne en arabe ce qui est produit par les femmes ou ce qui concerne les femmes.

Toutefois, si l'on tient compte de la distinction que Margot Badran fait entre féminisme visible et féminisme invisible, on peut faire remonter l'origine du féminisme arabe au XIX^e siècle. Le féminisme invisible, contrairement au féminisme visible, ne s'exprime pas de façon explicite, mais est tout de même présent dans le discours ambiant sous forme d'une prise de conscience des femmes, en tant que groupe social, de vivre dans des conditions défavorables qu'il faut transformer.

De cette manière, on s'accorde pour affirmer que le féminisme arabe a connu trois phases principales : un féminisme invisible, principalement fondé sur l'islam, entre 1860 et 1920 ; un féminisme ancré dans le nationalisme qui s'est manifesté par le développement des mouvements publics des femmes, entre 1920 et 1969 ; et finalement de 1970 à nos jours, une résurgence à la fois du féminisme et du fondamentalisme islamique².

LE FÉMINISME INVISIBLE

Les années 1860-1920 ont été témoins de l'évolution du féminisme invisible dans le monde arabe, mais plus particulièrement en Égypte. Ce féminisme s'est manifesté tout d'abord par la circulation dans les harems d'un ensemble

de poèmes et d'œuvres littéraires produits par des femmes issues des classes bourgeoise et aristocratique. Quand une femme écrit un poème pour faire l'éloge du poème d'une autre femme, comme l'a fait la Syrienne Warda al-Yaziji (1838-1924) à l'égard de Warda al-Turk, on peut se demander de prime abord en quoi ce geste est féministe. Mais dans le contexte socio-historique de réclusion où vivaient ces femmes, aussi bien l'acte d'écrire que l'acte d'entrer en communication avec des personnes autres que les membres de sa famille acquièrent un sens de transgression des frontières et des interdits.

Plus tard, ces femmes ont fondé des salons littéraires, des clubs de femmes et des journaux féminins. Étant conscientes de la subordination des femmes en tant que groupe, elles ont lutté au moyen de leurs écrits pour que leurs semblables aient un minimum de droits, principalement le droit à l'éducation, comme l'a fait, entre autres, la

Libanaise Zainab Fawwaz (1860-1914) dans *Al-Rasail al-Zainabiyya* (Les lettres de Zainab). De plus, les mémoires de l'Égyptienne Huda Shaarawi, considérée comme la première féministe arabe, révèlent que les débats dans les salons des harems du Caire, en 1890, soulevaient déjà les questions du voile, de la réclusion et de la ségrégation des sexes. Ces femmes attribuaient ces pratiques à de simples coutumes traditionnelles, selon leur lecture des textes sacrés et leur compréhension de l'islam comme une religion de justice et d'équité. Dans ce sens, ces femmes ont contribué au débat national de la *nahda* – renaissance culturelle – où de nombreux réformistes masculins, à l'instar de

Rifaa Rafi el-Tahtawi (1801-1871) et de Shaikh Mohammad Abdou (1849-1905), ont considéré le droit des femmes à l'éducation comme l'un des piliers de la régénération culturelle arabe.

Contrairement aux idées dominantes véhiculées par certains stéréotypes, le féminisme arabe compte parmi ses acteurs des hommes, à l'instar de l'Égyptien Qasim Amin (1865-1908) et du poète irakien Jamil Al-Zahawi, emprisonné en 1911 pour avoir préconisé la disparition du voile et l'émancipation des femmes. Par contre, si la requête des féministes hommes rejoint dans son contenu celle des féministes femmes, elles diffèrent quant à leur origine : ce qui est à la source de leur féminisme pour les femmes, ce sont les conditions de subordination qu'elles vivaient quoti-



1. Margot Badran et Miriam Cooke (dir.), *Opening the Gates, a Century of Arab Feminist Writing*, Londres, Virago Press, 1990, p. xviii.

2. Nawar Al-Hassan Golley, *Reading Arab Women's Autobiographies, Shahrzad Tells Her Story*, Austin, University of Texas Press, 2003, p. 27-34.

diennement, tandis que pour les hommes, c'est plutôt le contact avec le monde occidental. Ainsi, par exemple, c'est à la suite de certaines critiques occidentales que Qasim Amin a examiné la question du voile dans son livre qui a fait scandale, *Tahrir al-mar'a* (La libération de la femme) publié en 1899, dans lequel il concluait que ce qui incitait les hommes à voiler les femmes c'était... la peur de succomber aux charmes irrésistibles de ces dernières.

FÉMINISME ET NATIONALISME

La première identification du féminisme explicite coïncide avec le dévoilement de deux femmes en 1923. Ce geste mémorable a eu lieu à la gare du Caire, où une foule de femmes drapées de longs voiles noirs attendaient deux amies qui revenaient d'une réunion féministe internationale tenue à Rome. Quand ces dernières ont débarqué du train, Huda Shaarawi (1879-1947), suivie de Saiza Nabarawi (1897-1985), se sont dévoilées, découvrant ainsi leur visage. La foule des femmes s'est mise à applaudir. Ce geste marque le début de la fin des siècles du harem, d'abord en Égypte où ce geste a aussitôt été imité par d'autres femmes des classes moyenne et supérieure, ensuite au Moyen-Orient dans les années 1930, puis au Soudan et au Maghreb, entre 1950 et 1960, et enfin, dans la péninsule arabique, à l'exception de l'Arabie Saoudite, entre 1970 et 1980.

Ainsi le féminisme arabe entre-t-il dans sa deuxième phase, qui se situe entre 1920 et 1969. Ce faisant, il se manifeste à la fois en tant que discours explicite et en tant que mouvement public organisé. D'ores et déjà, le féminisme arabe s'éloigne du cadre religieux du féminisme invisible, en s'inscrivant dans un discours sur les droits, la citoyenneté et le nationalisme. Parallèlement, le rassemblement des femmes se déplace des sociétés littéraires et philanthropiques vers des organisations nationalistes et féministes. De récentes analyses féministes ont permis de retracer la contribution des femmes aux luttes anticoloniales, qui a été longtemps ignorée par les approches historiographiques classiques. Ainsi, par exemple, Marnia Lazreq relate la dramatique participation des femmes algériennes dans les luttes nationalistes et Elizabeth Thompson le rôle joué par les femmes syriennes et libanaises dans la résistance nationaliste.

En plus de cet engagement nationaliste, les femmes devenaient de plus en plus organisées et articulées dans leur mouvement féministe. Ainsi, en 1944, la Conférence féministe arabe, qui réunissait au Caire des déléguées de l'Égypte, de l'Irak, du Liban, de la Palestine, de la Syrie et de la Transjordanie, inaugure l'idéologie du féminisme

panarabe en produisant, entre autres choses, cinquante et une résolutions en vue de réaliser l'égalité entre les sexes, y compris la féminisation de la langue, à l'intérieur de l'unité panarabe. Peu de temps après, en 1945, était créée l'Union féministe arabe.

Toutefois, si le féminisme arabe aspirait à consolider la conscience féministe panarabe, il a relié aussi le combat des femmes arabes au combat universel des femmes. Huda Shaarawi, par exemple, a participé activement à de nombreux congrès féministes internationaux. De surcroît, en tant que présidente de la délégation égyptienne au Congrès féministe international de Rome, en 1923, elle n'a pas hésité à demander à Mussolini d'accorder le droit de vote aux femmes italiennes, lors de sa rencontre avec lui à la fin du Congrès. De façon similaire, comme le montrent les recherches de Roland Burke³, l'une des voix féministes les plus puissantes aux Nations unies, lors de l'élaboration des droits universels, a été celle de la déléguée irakienne, Bedia Afnan. En effet, c'est grâce à elle que l'article 3 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, exige que les États membres assurent une égalité des droits entre les femmes et les hommes. Grâce à cet activisme, les femmes arabes ont pu concrétiser un certain nombre de droits, tels que le droit à l'éducation et le droit au travail.

FÉMINISME ET ISLAMISME

Dès lors, à partir de 1970, le féminisme arabe entre dans sa troisième phase, caractérisée à la fois par l'approfondissement du féminisme dans certains pays comme l'Égypte, le Liban, la Syrie et l'Irak, et l'apparition pour la première fois d'une vague féministe dans d'autres pays comme le Yémen. Durant cette période, les femmes luttent pour avoir plus de droits, soit à travers leurs écrits individuels, soit par le biais d'activités collectives, à l'instar de la Marocaine Fatima Mernissi et de la Ligue démocratique des femmes marocaines.

Toutefois, l'émergence du fondamentalisme islamique, qui fait du voile et de la réclusion des femmes un devoir divin, rend le combat des femmes arabes plus complexe : non seulement doivent-elles s'attaquer aux problématiques féministes universelles, telles que les inégalités de droits entre les sexes, mais aussi faire face à la délégitimation du féminisme arabe sous prétexte qu'il serait un phénomène occidental qui menacerait la religion. Et c'est ce genre de délégitimation qui rend précieuses les recherches historiques en ce domaine, qui montrent que le féminisme arabe est bel et bien une réponse arabe aux conditions de subordination des femmes dans leur environnement social. ●

3. Roland Burke, «Why Women's Rights Aren't Just Western. The Forgotten History of Iraqi Feminism», *The Diplomat*, vol. 4 n° 5, décembre/janvier 2005-2006, p. 46-47.

De récentes analyses féministes ont permis de retracer la contribution des femmes aux luttes anticoloniales, qui a été longtemps ignorée par les approches historiographiques classiques.

Les *think tanks* de droite

Entrevue avec Jacques Mascotto et Jean-Claude St-Onge

Les *think tanks* sont des clubs de diffusion et de renforcement de l'idéologie néolibérale dans la sphère politique et la société civile. Ils fabriquent l'opinion publique par le biais des médias et influencent les politiciens à travers des rencontres privées. Les sociologues Jacques Mascotto et Jean-Claude St-Onge se sont intéressés à ce phénomène.

André Seleanu: En Amérique du Nord, on décompte quelque trois cents *think tanks* de droite. Ils ne cessent de se multiplier. Comment expliquer ce phénomène?

Jean-Claude St-Onge: Il faut d'abord revenir à l'élément déclencheur: la crise de croissance que le capitalisme a connue durant les années 1980 – caractérisée notamment par la diminution des taux de profits et de croissance. Les *think tanks* ont été une réponse à cette crise, dans la mesure où ils cherchaient à battre en brèche les idées promues par le keynésianisme à l'origine de l'État providence (*welfare state*) et à rétablir les idées classiques du libre marché. Depuis, ils propagent les idées néolibérales: être plus productif, couper les budgets publics, faire toujours plus de profits et en finir avec la solidarité sociale. Ils défendent la vision du « monde libre », fondée sur la propriété privée des moyens de production, la privatisation, la déréglementation qui prime sur les valeurs de justice sociale. La liberté qu'ils promeuvent est celle de s'enrichir.

Jacques Mascotto: Les documents que les *think tanks* produisent pèsent lourd, en effet, dans les politiques gouvernementales. Des organisations comme le Council on Foreign Relations ou le Defense Policy Board ont une grande influence sur le gouvernement américain. Mais ceux-ci ne sont pas tenus de s'expliquer devant les médias ni devant des institutions publiques. Ils reflètent l'idéologie antidémocratique du capitalisme sur le savoir, qui se fonde sur la légitimation des experts. Leurs membres n'ont, la plupart du temps, aucune fonction officielle. Mais la plupart d'entre eux sont loin d'être contre l'État. Pour eux, son rôle est important: il doit soutenir financièrement les grandes entreprises – mais évidemment pas un projet démocratique de société.

Depuis la fin des années 1930, la Brookings Institution se charge de peaufiner la formation et la culture des présidents démocrates américains. Du côté républicain, ce sont l'American Enterprise, l'Heritage Foundation et la Bob Jones University. Cette dernière a joué un rôle important dans

l'élection de George W. Bush. C'est elle qui lui a dessiné son profil martial, populiste, religieux. Pour la première fois, un président a représenté une alliance des intérêts de l'agrobusiness du Sud et du capitalisme financier du Nord.

Je comparerais les *think tanks* à des aiguilleurs du ciel. Ils ne pilotent pas les avions, mais les avions ne peuvent pas voler ou atterrir sans eux. Ils font dans le *problem solving*. Un *think tank* résout les problèmes du capitalisme américain dans la logique du capitalisme américain. L'État identifie un problème X, alors les *think tanks* mobilisent des mathématiciens, des logiciens, des généraux, des sociologues, des psychologues, etc. Cette synergie des sciences stratégiques, pragmatiques, behavioristes fait en sorte qu'est dégagée une solution technique qui a la capacité d'influencer les décideurs.

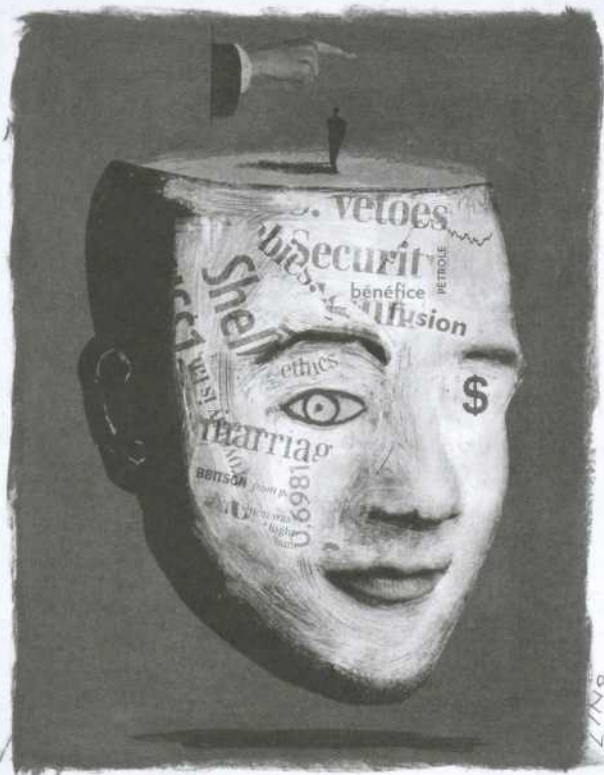
J.-C. St-O.: S'ils ont une fonction de renforcement idéologique auprès des décideurs, les *think tanks* jouent également un rôle de fabrication de l'opinion publique dans les médias. Prenons un exemple plus proche de nous. L'Institut économique de Montréal (IEDM), un *think tank* québécois, exerce une influence indéniable sur les politiques du gouvernement Charest. Monique Jérôme-Forget, actuellement présidente du Conseil du trésor et ministre des Finances, a assisté régulièrement aux séances d'information de l'IEDM et est très sensible à ses positions. C'est là un versant du mandat de l'IEDM. L'autre concerne les médias. Il émet, par exemple, un communiqué sur le prix élevé des médicaments. Il en explique la raison: d'une part, elle doit être cherchée, selon lui, du côté du public, dans la forte

On les représente souvent au sommet d'une pyramide... mais ils sont plutôt disséminés partout, formant des réseaux serrés et enchevêtrés.

demande de médicaments, du fait qu'ils ont des effets de plus en plus bénéfiques et efficaces sur la santé; et d'autre part, du côté des entreprises pharmaceutiques qui ont un grand besoin de financer la recherche. Les journalistes prennent ce communiqué et le reproduisent dans leur journal, sans

faire d'enquête ni d'analyse critique. C'est ainsi que se forme l'opinion publique.

Et si vous allez sur le site Internet de l'IEDM, vous verrez une série d'articles qui défendent non seulement les médicaments brevetés, mais le prolongement de la période de brevetage et qui prédisent la catastrophe si le contrôle des prix des médicaments se concrétise. Car, selon eux, aucune entreprise ne voudra plus investir dans la recherche de nouveaux médicaments. Or, la plupart des nouveaux médicaments ne sont pas « nouveaux ». Selon le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, entre 1990 et



2003, 6,9 % des médicaments représentent une réelle avancée. Le reste, ce ne sont que des variations sur un même thème.

Dans son rapport de 2005, l'IEDM se vante d'avoir réalisé une « percée » dans le plus grand quotidien du Québec, le *Journal de Montréal*, avec l'arrivée d'une de ses collaboratrices, Nathalie Elgrably, comme chroniqueuse.

J. M. : Effectivement, le rôle des *think tanks* est de travailler profondément sur le tissu social. Les grands journaux et magazines influents aux États-Unis, comme *The Weekly Standard*, *The National Review*, *The Public Interest*, *Foreign Affairs*, sont tous liés à de grands *think tanks*.

De nombreux *think tanks* se spécialisent dans le domaine de l'éducation, comme la National Association of Scholars, le Madison Center for Educational Affairs, l'Institute for Educational Affairs. Ils financent et distribuent gratuitement dans les écoles des manuels scolaires, notamment d'histoire. On y raconte la meilleure histoire du capitalisme concurrentiel. Une des particularités de ces *think tanks* est de voir à l'embauche d'enseignants et de décider du matériel scolaire adéquat.

A. S. : Au-delà de ces fonctions de promotion et de légitimation idéologique, quel portrait commun ressort de leurs multiples visages?

J. M. : On les représente souvent au sommet d'une pyramide... mais ils sont plutôt disséminés partout, formant des réseaux serrés et enchevêtrés. Les membres du Defense Policy Board, par exemple, sont aussi membres d'autres *think tanks*, comme l'American Enterprise Institute ou l'Heritage Foundation. Le cas du conseiller en sécurité nationale du président Carter, Zbigniew Brzezinski, est emblématique: il était à la fois à la Trilatérale, au Council for

Foreign Relations, au Conference Board, au comité éditorial du *Foreign Policy Magazine*, au comité éditorial de *Foreign Relations* et au conseil d'administration d'Amnistie internationale, en même temps qu'il était professeur à Harvard.

Des *think tanks* sont en relation avec des institutions économiques apparentées, comme les chambres de commerce, la Business Round Table. D'autres sont en relation directe avec le Pentagone et la CIA, d'autres avec des collègues et des universités, d'autres encore avec Hollywood et les médias. Aux États-Unis, on ne peut faire aucune recherche sans passer par un *think tank*. On peut parler d'un complexe *think tank*, universitaire, militaire, industriel, culturel.

Il y en a aussi qui ont une vocation internationale – comme le Forum de Davos. Les statuts de Davos sont clairs à ce sujet: il faut qu'il y ait des décideurs nationaux et régionaux, des politiciens, des économistes, des journalistes, des poètes, des artistes, des personnalités morales, comme des prix Nobel. C'est là la condition pour que soit développée une force de frappe capable de convaincre les masses.

J.-C. St-O. : Quand on navigue sur le site de l'IEDM, celui-ci renvoie à une vingtaine d'autres sites similaires en Europe et aux États-Unis. L'IEDM lui-même, qui a été fondé par Michel Kelly-Gagnon, est un sous-produit de l'Institut Fraser, de Colombie-Britannique, fondé par Michael Walker, fervent admirateur de Hayek et de Friedman, chefs de file de l'école néolibérale. Cette fondation a été possible grâce à Antony Fisher qui est à l'origine d'un grand nombre de *think tanks*, dont le Adam Smith Institute et l'Institute of Economic Affairs, en Grande-Bretagne.

Tous ces membres fondateurs forment une espèce de société d'admiration mutuelle. Ils se donnent des titres, se récompensent de prix pour mousser leur crédibilité. Jean-Luc Migué, par exemple, président d'honneur de l'IEDM et également *senior fellow* du Fraser Institute, a déjà reçu de ce dernier un prix pour son livre *Étatisme et déclin du Québec*.

Sur le site Internet de l'IEDM, l'ancien premier ministre néoconservateur de l'Ontario, Mike Harris, actuellement au Fraser Institute, faisait l'éloge de l'IEDM, qui serait en train d'occuper une place extrêmement importante non seulement au Québec, mais au Canada. L'IEDM a un budget annuel de plus d'un million de dollars. Sa mission est claire: promouvoir la dérégulation politique, la privatisation des services publics et les politiques néolibérales. Mais il est considéré par le gouvernement comme un organisme de charité et émet des reçus pour fin d'impôt, aux donateurs dont les noms sont gardés secrets. En même temps, le gouvernement retire à des organismes communautaires, comme ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), leur droit d'émettre de tels reçus sous prétexte que certaines de leurs actions seraient à connotation politique! ●

ENTREVUE RÉALISÉE PAR ANDRÉ SELEANU,
JOURNALISTE INDÉPENDANT

Lino, À droite toute,
2006

LA JOC A 75 ANS

Cela fait 75 ans que la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) est présente au Québec. Ce mouvement a été créé en vue de « sensibiliser la population aux actions pour plus de justice et d'entraide ». Plusieurs campagnes nationales ont été régulièrement menées depuis sa fondation. Aujourd'hui encore, la JOC véhicule des valeurs d'ouverture au monde, de fraternité et de solidarité auprès des jeunes travailleurs et travailleuses de 18 à 30 ans. Pour souligner le 75^e anniversaire de la JOC, un grand rassemblement aura lieu le samedi 8 septembre 2007 à l'oratoire Saint-Joseph, à Montréal. Pour plus de détails, écrivez à : info@fondation-joc.org.

UN GRAND HISTORIEN EST DÉCÉDÉ

Claude Liauzu est mort le 23 mai dernier. Son travail académique s'est toujours conjugué avec une probité éthique. En France, c'est lui qui a mobilisé l'opinion publique contre le vote par l'Assemblée nationale de l'article 4 de la loi du 23 février 2005, prônant l'enseignement du rôle positif de la présence (colonisation) française outre-mer. La mobilisation avait contraint Jacques Chirac à annuler cette disposition. Son ultime combat aura été de s'opposer à la création, par Nicolas Sarkozy, d'un ministère dont l'intitulé associe « immigration » et « identité nationale ». Il reste à méditer ses ouvrages à l'aune de la nostalgie identitaire qui guette toute société.

JOURNALISME ET TRANSPARENCE

Une initiative de l'Association canadienne des journalistes consiste à mettre cinq organismes publics en nomination en vue d'un prix visant à « récompenser » celui d'entre eux qui s'évertue le mieux à cultiver la culture du secret, le manque de transparence, le mépris, la paranoïa et l'habileté à cacher l'information, notamment en sapant les lois sur l'accès à l'information. Consultez le site suivant pour savoir qui est en lice et connaître les récipiendaires antérieurs et les critères d'évaluation : www.caj.ca/awards/index.html#silence.

PILLAGE DU CONGO-ZAÏRE

En République démocratique du Congo, on estime à plus de 4 millions d'hommes, de femmes et d'enfants le nombre de personnes massacrées depuis août 1998, lors de l'invasion de ce pays par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Tant Amnesty internationale que le International Rescue Committee étasunien et Oxfam International confirment que cela s'est fait avec le soutien et l'expertise de l'administration des États-Unis de l'époque et des compagnies multinationales convoitant les immenses richesses naturelles. La logique de privatisation de la guerre et d'accumulation éhontée de la richesse qui perdure pourrait notamment valoir à ce pays de perdre 40% de sa zone forestière d'ici 2050. Pour plus de renseignements sur le sujet, consultez le site de Greenpeace : www.greenpeace.org/international/press/reports/carving-up-the-congo-part1.

L'ÉGALITÉ AU TRAVAIL

L'Organisation internationale du travail (OIT) nous éveille au fait que certaines entreprises et organismes tentent de recourir à des moyens insidieux, comme le fait de faire passer des tests génétiques aux candidats potentiels à un poste. Pour connaître les enjeux juridiques reliés à ce débat et ce que dit la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, consultez le Rapport global issu de la 96^e session du Bureau international du travail, tenue à Genève aux mois de mai et juin derniers : www.ilo.org/public/french/standards/relm/ilc/ilc96/index.htm.

DIALOGUE INTERRELIGIEUX AU VATICAN

À la fin mai, le Vatican a annoncé qu'il allait rétablir le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, le principal instrument de communication avec le monde musulman. L'année dernière, le pape Benoît XVI avait placé cet organe sous la tutelle du Conseil pontifical de la Culture et démis son président, l'archevêque Michael Fitzgerald, envoyé au Caire. Cela a été perçu comme une rebuffade à l'endroit d'un responsable de l'Église catholique, aguerri en matière de dialogue interreligieux. Il est assez rare de voir le Vatican revenir aussi rapidement sur une décision de ce type.

Prochain numéro

Le numéro d'octobre/novembre de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies dès le 18 octobre. Profitez-en pour le réserver. Il comprendra notamment :

- un dossier sur les migrations : la mondialisation n'a pas facilité la mobilité des personnes. Les flux migratoires ne sont souvent que le reflet d'enjeux politiques et économiques qui échappent aux personnes migrantes. Pauvreté, conflits armés, crime organisé et catastrophes naturelles expliquent une grande part des migrations du Sud vers le Nord et les innombrables tragédies humaines qui en découlent. Que dire des conséquences de la fermeture des frontières du Nord dans la foulée de la lutte au terrorisme?



Chloé Surprenant, *Le chômeur*, 2007

- une controverse sur le cynisme et la politique;
- un regard sur la foi et l'athéisme;
- la suite de la chronique littéraire de Ying Chen, illustrée par le photographe Zohar;
- les œuvres de notre artiste invitée, Chloé Surprenant.

Recevez par courriel, peu avant sa parution, le sommaire détaillé du numéro en vous inscrivant à la liste d'envoi. Pour ce faire, écrivez votre adresse au lieu indiqué sur la page d'accueil de notre site Internet : www.revuerelations.qc.ca.

Relations

société politique religion

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES

4,95 \$ PLUS TAXES

ABONNEZ-VOUS...

Un an : 35 \$ Deux ans : 65 \$

À l'étranger (un an) : 45 \$

Étudiant : 25 \$ (sur justificatif)

Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)

par téléphone : 514 387-2541

par télécopieur : 514 387-0206

par courriel : relations@cjf.qc.ca

par la poste :

Relations

Ginette Thibault

25, rue Jarry Ouest

Montréal (Québec) H2P 1S6

www.revuerelations.qc.ca

Oui, je désire un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Je désire également envoyer un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$ à la personne suivante :

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Montant total : _____ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*)

ou par Visa

NUMÉRO DE LA CARTE _____

EXPIRATION _____ SIGNATURE _____



Montagnes coulantes

TEXTE : YING CHEN
ILLUSTRATION : ZOHAR

Le 14 juin 2007

Mon fils,

Je suis reconnaissante qu'on m'accorde une occasion, qu'on m'« impose » une discipline d'écrire régulièrement quelque chose de non fictif, ce qui signifie pour moi un cadeau de liberté dans la contrainte. Libre de ne pas structurer, inventer ou même penser, libre d'écrire au hasard, de suivre son désir, d'écouter en soi les voix les plus profondes, les plus vraies, les plus spontanées, les voix minimes ou grandioses, claires ou obscures, généreuses ou odieuses, et ensuite de les exposer en toute honnêteté et courage. C'est ce que j'apprécie dans des « textes littéraires libres » (à défaut d'un terme bien précis pour désigner ce genre), par exemple *Les Cahiers* de Paul Valéry, *Lettres à ses amis* de Saint-Denys Garneau, le journal de Virginia Woolf. Ce sont précisément des textes auxquels aujourd'hui le monde reproche d'être « repliés sur eux-mêmes », parce qu'on ne connaît plus la nécessité du repli, telle la nécessité de l'ombre dans la peinture, du vide dans le plein, du reflux des vagues dans la mer.

Et comment écrire, comment être social, comment vivre, sans penser à toi et sans toi?

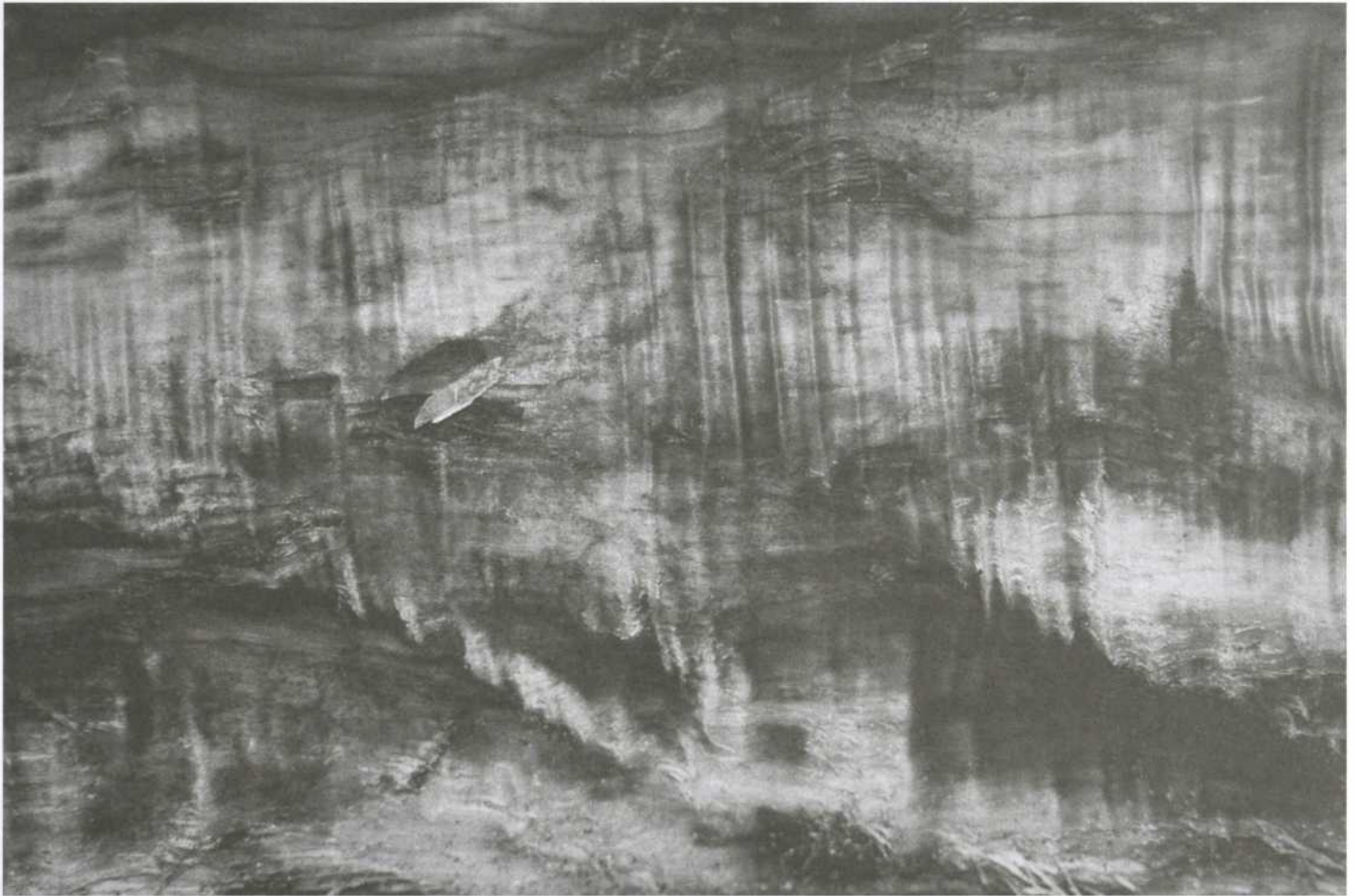
Depuis longtemps déjà je souhaite t'écrire. Je ressens le besoin de compenser pour les bandes dessinées que je n'ai pas faites mais que tu adorerais. Je me crois incapable d'en faire, sans doute à cause d'un tempérament un peu grave, un peu montagnard. Je ne saurais répondre à tes questions : « Qui a gagné la guerre, les Gaulois ou les Romains? Les Chinois ou les Japonais? » Je ne peux pas transposer une réponse simple et claire dans un album. Sur toute chose me manquent les opinions nettes dont un enfant a besoin. Trop de détails et de doutes se pressent en même temps dans ma tête. Cela rend une maman lourde. C'est la fin de l'enfance. Maintenant que tu es appelé par mille activités qui, je l'espère, assureront ta croissance, je ne peux plus t'étreindre longuement dans mes bras en silence, sans mouvement, en larmes sereines. Combien le manque de silence de partout me rend folle! Et tant de lumière arti-

ficielle! Je sais que, de nos jours, la demande de silence et d'obscurité est une demande de luxe, un caprice. J'aurais aimé, mon cœur, t'élever dans de meilleures conditions. Mais tu n'es guère exigeant. La force de vivre est si grande en toi que t'aurais-je emmené vivre dans un désert, tu serais heureux comme un roi. Je souhaite néanmoins, en t'écrivant, continuer d'être avec toi en profondeur d'âme, comme des montagnes entourent une vallée effervescente.

Le type de lettres que je vais t'écrire, je devine que tu n'en recevras pas beaucoup dans ta vie. J'ai l'impression de faire partie de la dernière génération qui écrit des lettres, avec discipline d'ailleurs, et toi tu seras probablement de la dernière qui en reçoit, et encore d'une mère écrivain. Quand je suis venue au Canada en 1989, je ne savais pas dactylographier. Maintenant je communique aisément par courrier électronique. Notre espèce est en transformation. Les montagnes bougent (!) vers un nouvel âge spirituel sans lettres. Plus de lettres qui ne renseignent pas, des lettres qui essaient de communiquer ce que les paroles ne peuvent pas. Du moins les paroles rapides, instantanées et drôles sauraient difficilement parler de montagne : de son silence, de sa lenteur, de sa patience, de son inutilité, de ses abîmes, de sa magnificence et de sa fermeture. Tout cela semble si vieux, si peu correct. Les montagnes sont par essence anti-modernes.

« Et alors! » (J'ai appris de toi cette expression si mignonne, si désinvolte.) Tu existes. La vie est possible, le monde est beau, l'humanité est noble, tout climat est supportable, aussi longtemps qu'il y a une vallée en fleurs.

Si nous sommes séparés par l'âge, nous sommes liés par le sang. Nous avons tous deux soif de la mer, de l'espace étendu, de la fraîcheur des écumes, de la puanteur des algues, de l'exaltation que les vagues et le vent suscitent en nous. Dès que tu arrives à la plage, ton petit visage semble illuminé. Et je deviens heureuse comme une enfant. La mer est notre sang commun. Saint-Denys Garneau a dit dans une lettre : « Mais qui me parlera de Dieu comme la mer? » J'ajoute : « Qui rêvera de la mer comme une montagne? » Dans l'ancien temps, quand les peintres chinois – des montagnards pour la plupart – peignaient des montagnes, ils les entouraient de nuages, ils les « coupaient » du sol, ils effaçaient les racines de la forêt, ils inventaient un monde flottant entre ciel et terre. Leurs montagnes ressemblent à des îles. Aspirées par la légèreté des nuages, les montagnes semblent se « liquéfier » et perdre leur poids.



Zohar, Bois de grève/Shitao, 2003

Hier, lors de notre promenade, nous étions agréablement surpris par la marée montante. Le chemin habituel est disparu. Ne pouvant plus avancer, ou croyant cela, je me suis assise sur une pierre. Les éclaboussures ont mouillé mes chaussures. J'ai eu le vertige. Je t'ai regardé grimper et sauter entre les rochers, avec tant d'élan joyeux, de grâce, de netteté. Rien ne semblait pouvoir empêcher ton mouvement. Ta toute petite silhouette au crépuscule, avec ta veste orange et rouge vif, disparaissant puis réémergeant parmi les rochers, m'a fait penser à de vieilles peintures chinoises. Tu es ce nuage qui relativise le paysage – tout paysage. ●



APPRIVOISER LA MORT, DONC LA VIE

JEAN-FRANÇOIS FILION

L'auteur est professeur au Département de sociologie de l'UQAM

Jusqu'à la fin août, la chaîne câblée Séries+ diffusait la cinquième et dernière saison de *Six pieds sous terre*, une série culte conçue par Alan Ball, qui a notamment réalisé en 1999 le film *American Beauty*, gagnant de cinq Oscars. *Six pieds sous terre*, que

ment, mentionnons que l'originalité de *Six pieds sous terre* consiste à faire appel à un réalisateur et à un scénariste différents pour chaque émission. Selon ce procédé inédit, ceux-ci doivent composer un épisode à partir de là où leurs prédécesseurs de la semaine précédente ont laissé la chronique de la famille Fischer. Alan Ball se réserve pour lui-même quelques épisodes par saison. En plus de tenir compte des personnalités attachantes des membres de la famille Fischer et de leur entourage, chaque épisode commence avec un décès, du plus banal – un vieillard meurt paisiblement dans son sommeil – au plus extravagant – une pièce d'avion tombe du ciel sur la tête d'une ménagère sortie dehors pour faciliter la réception de son téléphone sans fil... Ainsi la trame de chaque épisode tourne autour du deuil, de l'embaumement et des funérailles d'un client de cette famille de thanatologues.

Cependant, loin de se réduire à la gestion contemporaine de la mort, *Six pieds sous terre* vise avant tout à exposer comment les enfants Fischer et leur mère ont une vie à vivre comme tout le monde. Le contexte funéraire sert donc de catalyseur à une réflexion existentielle à laquelle un croque-mort ne semble pouvoir échapper, contrairement au commun des mortels qui peut éviter ces questions difficiles en s'aliénant dans les futilités de la société de consommation. Dès le premier épisode, lors duquel survient le décès accidentel du père Fischer, tous les membres de la famille éprouvée par le malheur prendront en main la destinée de leur propre vie. Ébranlé par la mort de son père, Nate, l'aîné de la famille et personnage principal de la série, aban-

donne sa vie de jeune marginal idéaliste pour celle plus terre-à-terre de gestionnaire d'entreprise de pompes funèbres en quête de bonheur. Bien que sa relation tortueuse avec la belle et diabolique Brenda le détourne parfois de sa quête, il se rend progressivement compte de la nécessité de s'ouvrir à la dimension spirituelle de l'existence. Un autre personnage intéressant est David, le frère cadet. La souffrance engendrée par ce deuil inattendu lui fait prendre conscience de la nécessité d'assumer pleinement son homosexualité afin de vivre heureux. L'évolution de son histoire d'amour avec Keith, un beau policier noir, permet au téléspectateur étranger au milieu gai de voir de l'intérieur une vie de couple homosexuel et, somme toute, de constater qu'il s'y reproduit le même genre de joies et de peines que dans tout couple conventionnel. Quant aux personnages féminins, nous pouvons assister à la renaissance, pas toujours facile, de Ruth, la mère qui refuse de sombrer dans un veuvage mortifère, ainsi qu'à l'épanouissement de Claire, l'émouvante benjamine qui sort de l'adolescence en embrassant des études en arts plastiques et en s'amourachant d'un artiste schizophrène plus âgé qu'elle.

En bref, cette chronique familiale placée sous l'horizon omniprésent du deuil met en avant différents processus d'acceptation de soi et des autres, qui sont stimulés par le rappel incessant de la loi inexorable de la vie selon laquelle tous les humains sont égaux devant la mort. *Six pieds sous terre* offre au téléspectateur une occasion unique de briser ce qu'Alan Ball considère comme le tabou de la mort qu'il retrouve partout dans la société américaine contemporaine, société qui, paradoxalement, est traversée de toute part par une violence aussi symbolique que réelle (lire à ce sujet l'entrevue qu'il a donnée au magazine *Utne*, septembre-octobre 2005 p. 51-53). ●



l'on peut se procurer en DVD, met en scène la vie quotidienne de la famille Fischer, propriétaire d'un salon funéraire. Si cette série permet d'apercevoir l'humanité de ceux qui exercent le métier particulier de «croque-mort», elle permet surtout – tantôt par le rire tantôt par les larmes – de susciter chez le téléspectateur une réflexion sur la finitude de la vie.

Le défi qu'a relevé avec brio Alan Ball a été d'aborder la mort de face en faisant intervenir la diversité culturelle et religieuse propre au cadre californien où se déroule l'action. Égale-

néraire sert donc de catalyseur à une réflexion existentielle à laquelle un croque-mort ne semble pouvoir échapper, contrairement au commun des mortels qui peut éviter ces questions difficiles en s'aliénant dans les futilités de la société de consommation. Dès le premier épisode, lors duquel survient le décès accidentel du père Fischer, tous les membres de la famille éprouvée par le malheur prendront en main la destinée de leur propre vie. Ébranlé par la mort de son père, Nate, l'aîné de la famille et personnage principal de la série, aban-



DVD

TRIOLOGIE DE L'ÎLE-AUX-COUDRES

POUR LA SUITE DU MONDE

RÉALISATION : PIERRE PERRAULT,
MICHEL BRAULT ET MARCEL CARRIÈRE
PRODUCTION : ONF
NOIR ET BLANC, CANADA, 1963, 105 MINUTES

LE RÈGNE DU JOUR

RÉALISATION : PIERRE PERRAULT
ET BERNARD GOSSELIN
PRODUCTION : ONF
NOIR ET BLANC, CANADA, 1967, 118 MINUTES

LES VOITURES D'EAU

RÉALISATION : PIERRE PERRAULT
ET BERNARD GOSSELIN
PRODUCTION : ONF
NOIR ET BLANC, CANADA, 1968, 110 MINUTES

Charlevoix est devenue un lieu mythique.

Dans *Pour la suite du monde*, les habitants redécouvrent, à l'instigation du cinéaste, la traditionnelle «pêche aux marsouins» (bélugas). Le film relate les étapes de ce retour aux sources. D'abord, à travers les discussions entre Alexis Tremblay, 78 ans, le patriarche, gardien du savoir oublié, et Léopold, son fils, qui espère trouver là une occasion de faire revivre l'île. Peu à peu, au fil des débats et des préparations, l'entreprise devient collective et rejoint l'ensemble des insulaires. Plus qu'un simple documentaire sur cette pêche, ce film soulève



des goélettes et du mode de vie des insulaires. Les marins, pêcheurs, navigateurs et agriculteurs sont réunis dans l'atelier nautique. Ils discutent autour de la construction d'un canot. Leurs propos portent sur les préoccupations de l'époque: le manque d'emploi, l'exode des jeunes, la misère des villes... Ce dernier volet de la trilogie est celui qui laisse place aux inquiétudes et aux espoirs des acteurs d'une époque en changement.

Nous autres icitte à l'île on peut pas faire autrement qu'être navigateurs, on est venus au monde dans un canot... Comment voulez-vous ne pas devenir navigateur avec un élevage de la sorte ?

La réédition par l'ONF, en format DVD, de *La trilogie de l'Île-aux-Coudres* du cinéaste Pierre Perrault est une occasion de voir ou de revoir ces documentaires qui ont marqué la cinématographie québécoise. Un coffret rassemble les trois films, *Pour la suite du monde* (1964), *Le Règne du jour* (1966) et *Les Voitures d'eau* (1968), un court métrage de 15 minutes, *Le beau plaisir*, et deux entretiens, *Pierre Perrault parle de l'Île-aux-Coudres* et *Pierre Perrault vu par...*, le tout accompagné d'un livret racontant leur réalisation.

Tournés au cours des années 1960, ces films témoignent d'un moment charnière de l'histoire de la société québécoise. Laisant la parole aux insulaires, Pierre Perrault réussit, à l'aide d'un montage savamment orchestré, à faire de ces témoignages des récits qui n'ont rien à envier à ceux de «grands personnages historiques». Grâce à lui, cette île située au large des côtes de

la difficile question de la transmission: celle d'un savoir technique mais surtout celle d'un certain «savoir-être».

Le Règne du jour décrit la rencontre entre les personnages de *Pour la suite du monde* et les habitants d'une petite commune du Perche, pays de Pierre Tremblay, ancêtre des Tremblay d'Amérique. Cette rencontre est prétexte à la découverte de l'autre mais aussi à la comparaison. Les Tremblay du Québec retrouvant chez ces Français des points communs, des traces ici et là de leurs origines. Des façons de faire identiques qui ont traversé le temps. Alors que les légères différences sont autant d'excuses à débattre, les plus profondes sont sources de fierté. À travers l'étonnement mais surtout le naturel d'Alexis Tremblay, ce film rend compte – par l'entremise de Perrault –, d'une identité naissante.

Les Voitures d'eau, pour sa part, traite de la fin d'une époque, de la désuétude

Pierre Perrault est sans contredit une figure de proue du documentaire québécois et un pionnier du cinéma direct. Il n'est donc pas étonnant de retrouver ses œuvres dans la *Collection mémoire* de l'ONF.

LOUISE DIONNE





ACTUALITÉ D'UN PENSEUR

Paul Valadier

MARITAIN À CONTRE-TEMPS – POUR UNE DÉMOCRATIE VIVANTE

Paris, DDB, 2007, 140 p.

Selon Paul Valadier, philosophe français bien connu, il est regrettable que l'œuvre de Jacques Maritain soit aujourd'hui presque inconnue en France, car la pensée de ce grand philosophe catholique aborde des questions très actuelles.

Les catholiques sont reconnaissants à Maritain parce que son œuvre philosophique a aidé l'Église à se réconcilier avec la modernité, à appuyer les droits humains et la liberté religieuse. Valadier nous raconte que, selon une recherche historique récente, avant de permettre le vote du concile Vatican II sur la déclaration

de la liberté religieuse, Paul VI, angoissé, avait demandé l'avis de Maritain qui en a fait une évaluation positive. Selon une autre recherche récente, poursuit Valadier, la correspondance des années quarante entre Maritain et son ami Charles Journet, devenu plus tard cardinal, révèle que les deux penseurs, distinguant à l'instar de saint Thomas la morale et la loi, ne voulaient pas que toute la morale soit inscrite dans la loi: la loi devrait définir comme délits les seuls actes qui nuisent au bien commun. Selon Maritain et Journet, l'Église devrait enseigner la morale sexuelle, sans la traduire en lois concrètes, respectant ainsi la conscience des fidèles. Plus tard, Maritain s'est dit déçu de Vatican II, car l'enseignement conciliaire ne distinguait plus clairement entre la fin temporelle et la fin éternelle de l'humain – ce qui, selon lui, encourageait l'indifférence par rapport au surnaturel.

Les réflexions de Maritain sur la démocratie, les droits humains et l'État

politique sont d'une grande actualité. Elles présentent une vision de la société fondée sur la dignité de la personne et sur sa capacité de se créer des structures pour un «vivre-ensemble» paisible. Cette théorie politique, élaborée dans les années trente et adoptée par l'Église catholique – après un grand débat – au concile Vatican II, se distingue clairement de la théorie libérale de la société, reposant sur des principes utilitaristes, ainsi que de la théorie rationaliste, prédominante en France, qui voit dans l'État souverain le responsable de la vie en société. La conception rationaliste veut que l'État impose l'uniformité aux structures de la société, empêchant cette dernière de respecter le pluralisme culturel et la créativité des communautés locales ou régionales.

« Cette large diversité à reconnaître est une critique implicite de l'État centralisé jacobin qui se place volontiers en tuteur et en éducateur de la Nation [...]. Maritain rappelle qu'une juste conception de l'État doit conduire celui-ci à respecter la diversité constitutive de la Nation, non à l'ignorer ou à la brimer sous le carcan de l'uniformité. Et un tel respect ne conduit pas non plus à reconnaître des "droits" à ces groupes, mais à admettre que leur reconnaissance comme partie constitutive et vivante d'un peuple est la condition de vitalité et de dynamisme d'une nation. »

Pour Maritain, la démocratie implique beaucoup plus que le droit de voter pour un parti politique: elle présume l'engagement des citoyens dans des mouvements sociaux et des organisations locales qui cherchent des solutions aux problèmes de la société, aidant ainsi l'État à faire son travail de promotion du bien commun. Se fiant à la créativité des personnes humaines, Maritain défend le principe de subsidiarité qui interdit à une autorité supérieure d'intervenir dans une communauté subordonnée si cette dernière est capable de s'occuper de son propre bien commun. Ainsi, il s'oppose à la centralisation des organisations politiques et économiques,

encourage le pluralisme culturel – un «péché» en France – appuie l'économie sociale et résiste aux groupes industriels géants.

Dans le dernier chapitre sur la relation entre l'Église et la société politique, Valadier défend la position suivante: tout ce que l'Église attend de l'État est la liberté d'exercer sa mission spirituelle, c'est-à-dire le droit d'annoncer en toute indépendance son message, d'exercer son culte et de s'organiser selon ses propres critères – une position plus modeste que celle de certains de nos cardinaux!

GREGORY BAUM

SCRUTER L'ESPRIT

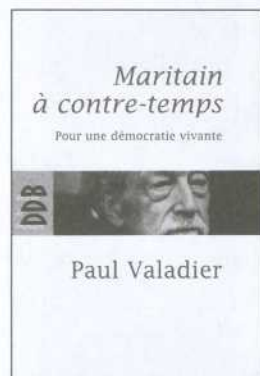
Joan Chittister

AU CŒUR DU MONDE – REGARD SPIRITUEL SUR LE MONDE D'AUJOURD'HUI

Montréal, Bellarmin, 2006, 212 p.

Joan Chittister n'a pas froid aux yeux. Son regard spirituel sur le monde d'aujourd'hui provoque et stimule, car il dégage une vision de la vie et du monde profondément évangélique. Il invite à redécouvrir le monde comme «le cœur du temple», tout ce qui autour de nous appelle la foudre des vérités spirituelles, secoue nos rigidités, nos léthargies, pour faire advenir à la conscience et pour inviter à l'action solidaire. «Être au cœur du temple sans être au cœur du monde, affirme-t-elle, c'est ne vivre qu'une demi-vie spirituelle.»

Au cœur du monde est un recueil d'essais, parmi les meilleurs de Joan Chittister. On la sent bien catholique, religieuse, bénédictine, à la fois bien ancrée dans la tradition et résolument orientée vers l'avenir. L'auteure pose des questions sérieuses à l'Église, non pas parce qu'elle n'y croit pas, mais plutôt parce qu'elle y croit avec force. Il faut lire le dernier chapitre où elle répond à une question qui lui est sou-



vent posée : pourquoi je reste dans une Église traversée d'incohérences, fermée à la discussion et qui préfère les femmes invisibles, alors que cette décision, pour une femme, est souvent lourde de souffrance, de frustration, de déception et même d'humiliation ?

Plusieurs de ces textes ont déjà été publiés dans des journaux et revues américaines ou internationales, ou encore reprennent des conférences prononcées lors de congrès ou de séminaires de théologie. Ainsi, *La fidélité des disciples* est la communication qu'elle a donnée au premier Congrès international pour l'ordination des femmes à travers le monde, tenu à Dublin, en Irlande, en juin 2001. On se souvient que, forte du discernement et de l'encouragement de sa communauté, Joan Chittister n'a pas cédé à la pression du Vatican qui voulait l'empêcher de s'y rendre pour prendre la parole.

Elle puise dans les trésors spirituels de l'humanité ou dans la littérature ancienne et moderne pour approfondir sa réflexion. La Bible, le Talmud (« Ne prie jamais dans une pièce sans fenêtre »), le soufisme, le monachisme bénédictin ou des écrivains comme Camus, Sénèque et le poète Basho, tout lui sert de repères pour ancrer ses questions et réfléchir aux problèmes actuels.

D'un regard critique sur la société et l'Église d'aujourd'hui, elle passe à un examen lucide et sans compromis de sa vie personnelle. Par exemple, comment concilier les dépenses d'une vie qui l'oblige à voyager pour la cause de l'Évangile avec l'urgence d'une solution économique aux besoins hu-

mans ? Ses nombreuses questions aident à scruter nos cœurs et à imaginer un autre possible : comment exercer le ministère auprès d'un monde blessé ? Quel est le sens du travail aujourd'hui dans un monde de mondialisation de l'industrie qui soumet les gens à une nouvelle forme d'esclavage ? Ses pistes d'action ouvrent des horizons neufs, en invitant au mondialisme, c'est-à-dire à « cette capacité d'ouvrir mon cœur et mon esprit, mes bras et mes politiques au monde entier et pas seulement au monde qui est de ma couleur et de ma classe », de même qu'à la contemplation : « Allez au désert, non pas pour fuir les autres mais pour les trouver en Dieu. »

CÉLINE DUBÉ

UNE QUESTION RADICALE

N. Tardif, A. da Silva et J.-M. Gauthier
LA VENGEANCE DU SANG – PEINE DE MORT ET SACRIFICE HUMAIN
Montréal, Médiaspaul. 2006, 73 p.

« Par la pratique de la peine de mort, nous ne reconnaissons pas l'humanité du condamné et la possibilité de transformation inhérente à chaque personne. Cette pratique est déshumanisante, puisqu'elle abolit, pour les condamnés, tout horizon d'espérance » (p. 72).

Cette phrase de la conclusion de *La vengeance du sang*, témoigne du chemin parcouru depuis l'analyse du contexte vétérotestamentaire, que présente Aldina da Silva au chapitre 2; l'auteure y présente le « œil pour œil, dent pour dent » comme solution « plus humaine » pour remplacer les meurtres d'honneur qui entraînaient les clans à venger dans le sang chaque geste criminel commis par le clan ennemi.

Aldina da Silva, exégète protestante et ancienne professeure de Bible à l'Université de Montréal, est morte le 25 décembre 2000 des suites d'un cancer. C'est en hommage et en témoignage d'amitié que ses deux amis et collègues, Nelson Tardif et Jean-Marc

Gauthier, ont imaginé ce petit livre présentant et élargissant l'analyse qu'a faite Aldina de l'évolution de la peine de mort dans l'Ancien Testament.

Ce chapitre 2 est au cœur du livre. L'exégète y présente les étapes franchies depuis ces tueries pour venger dans le sang l'honneur d'un groupe jusqu'à cette proposition d'une réglementation permettant de « civiliser » les exigences de réparation. Mais déjà « à côté de la vengeance du sang, de la loi du talion et de la peine de mort, la Bible prescrit une autre parole dont la portée est plus grande et qui déploie



ses effets bien au-delà du peuple d'Israël : Tu ne haïras pas ton frère dans ton cœur ; tu auras soin de reprendre ton prochain, mais tu ne te chargeras pas d'un péché à cause de lui ! [...] Tu aimeras ton prochain comme toi-même (Lévitique 19, 17s) » (p. 35-36). Jésus reprendra textuellement ce passage dans son enseignement.

C'est une parole et une attitude que certains groupes chrétiens fondamentalistes semblent avoir oubliées, de nous dire Nelson Tardif. Ces derniers, en effet, « se perçoivent comme des îlots de pureté, de lumière et de justice dans un monde dépravé » (p. 41). À ce monde idéal qu'ils pensent constituer, « correspond une démonisation de la société et, par extension, des personnes condamnées à la peine de mort » (p. 42). Et « le bouc émissaire est négativement transformé en un être antipathique, monstrueux, sur lequel nous projetons notre ombre » (p. 46). Une telle façon de penser, plus marquée chez les fondamentalistes, se retrouve dans nos sociétés « ordinaires », jamais





très éloignées de penser « que la source unique du mal et de l'insoutenable violence se situe hors des murs de la communauté » (p.46). Dans ce contexte, « la responsabilité individuelle et collective de la violence sociétale est dirigée sur des individus ou des groupes souvent marginaux... » (p. 46).

Jean-Marc Gauthier, quant à lui, nous rappelle que « la question de la peine de mort ne concerne pas d'abord la loi; c'est une question de vie ou de mort, une question dramatique, la question tragique par excellence... et nécessairement ou ultimement une question religieuse, théologique » (p. 57). Pour nous, chrétiennes et chrétiens, au fondement de notre foi, « il y a une victime innocente condamnée à la peine de mort. Il y a des gens qui contestent le bien-fondé de cette condamnation et il y a cette affirmation croyante d'un Dieu qui conteste, plus que tous les humains réunis ensemble, la condamnation de cet homme qui serait aussi son Fils » (p. 64).

Ce tout petit livre d'à peine 75 pages vaut vraiment la peine d'être lu; on aura intérêt à en commencer la lecture par le chapitre 2, écrit par Aldina da Silva elle-même.

NORMAND BREAULT

GAUCHE SOCIALE ET CULTURELLE

Nancy Fraser
**QU'EST-CE QUE
LA JUSTICE SOCIALE?**

Paris, La Découverte, 2006, 178 p.

L'auteure, philosophe américaine, enseigne à la New School for Social Research – réputée comme l'un des viviers intellectuels de la gauche anglo-saxonne. Elle annonce d'entrée de jeu son programme intellectuel et résume sa démarche: faire coïncider théoriquement et normativement le besoin de reconnaissance culturelle de groupes minorés et stigmatisés avec



l'idéal socialiste d'une redistribution des biens matériels. Cette orientation s'inscrit dans le cadre général du projet émancipateur de la gauche intellectuelle. Si jadis l'idéal de « libération » se résumait autour des figures du peuple, des classes, du prolétariat, désormais de nouveaux sujets politiques s'affirment à la faveur de nouvelles formes de subjectivation politique telles l'ethnicité, la « race », le « genre » ou le sexe. L'auteure se demande: « Comment analyser l'éclipse d'un imaginaire socialiste ayant pour thématique l'intérêt, l'exploitation et la redistribution? Que faire du nouvel imaginaire politique articulé autour de l'identité, de la revendication culturelle et de la reconnaissance? Cette mutation relève-t-elle de la fausse conscience ou bien d'une volonté de corriger la cécité culturelle d'un paradigme matérialiste? »

Fraser y répond en plusieurs étapes. Premièrement, sur le plan intellectuel, elle s'évertue à conceptualiser « les injustices de type économique et social qui ont des bases structurelles et historiques, et, dans un deuxième temps, à combattre l'injustice symbolique et culturelle qui résulte d'un modèle social de représentation » engendrant mépris et marginalisation avec leur lot de blessures morales. Cela pose des questionnements en termes de fierté, de dignité, de considération, d'estime sociale et de soi. Ces deux types d'injustices ne sont pas toujours disjoints, tout comme les revendications à leur sujet peuvent se poser simultanément de façon enchevêtrée. Pour conjuguer le programme d'une gauche sociale et

d'une gauche culturelle, Fraser suggère un double remède: à la première, « une restructuration économique (redistribution des revenus, réorganisation de la division du travail, soumission des décisions d'investissement à un contrôle démocratique, etc.), à la seconde, un changement culturel et symbolique (réévaluation des identités méprisées et des modèles sociaux de représentation, etc.) » inscrit dans une optique de déconstruction.

Au regard des revendications de groupes minoritaires présents dans nos sociétés, Fraser nous dit que ce n'est plus l'identité spécifique du groupe qui exige reconnaissance, mais le statut des individus membres du groupe en tant que partenaires à part entière de l'interaction sociale. La non-reconnaissance, dès lors, ne signifie pas la dépréciation de l'identité du groupe, mais plutôt une subordination sociale au sens d'un empêchement à participer en tant que pair à la vie sociale, empêchement résultant d'un ensemble institutionnalisé de codes et de valeurs culturels qui constituent l'individu comme, relativement, indigne de respect ou d'estime.

De plus, ce livre approfondit la réflexion sur la notion d'espace public, lequel est perçu comme fortement érodé dans la phase actuelle du « capitalisme tardif ». Pour pouvoir participer au processus délibératif qui lui est associé, Fraser soutient que certaines inégalités se doivent d'être éliminées. Pour ce faire, elle plaide pour la « multiplicité des espaces publics » qui, de par leur pluralité, seraient à même de mieux prendre en charge les intérêts de ce qu'elle nomme les « contre-publics subalternes » socialement marginalisés et défavorisés.

L'apport heuristique de ce livre tient enfin au fait que l'enjeu central de la réflexion s'articule autour de la notion de justice et non de celle du bien. Cela signifie que l'auteure se livre à une réflexion de nature politique et non pas morale.

MOULOUD IDIR

SOIRÉES ReLations

L'envers de la croissance chinoise

En optant pour un modèle économique appelé « socialisme de marché », la Chine affirme sa volonté de consolider sa position dans l'économie mondiale. Il en découle une « croissance » qui tire notamment sa source de la disponibilité d'une main-d'œuvre bon marché. L'expansion chinoise heurte ainsi de plein fouet des zones d'influences détenues par certaines grandes puissances. À qui profite ce modèle chinois? Quels liens le Canada entretient-il avec le géant asiatique? Que signifient les appels discrets des pays occidentaux pour une « ouverture démocratique » de la Chine? Enfin, quelles forces sociales chinoises œuvrent concrètement en faveur de la justice sociale et pour une démocratisation élargie?

Nous aborderons ces questions avec :

Étienne Cantin, professeur au Département de relations industrielles de l'Université Laval et chercheur au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT);

May Chiu, juriste et ancienne directrice générale du Service à la famille chinoise du Grand Montréal (2001-2006), le plus grand organisme de services sociaux pour la communauté chinoise au Québec;

John Meehan, chercheur à l'Institut asiatique du Centre Munk des Études internationales de l'Université de Toronto.

Le lundi 17 septembre 2007, de 19 h à 21 h 30
Maison Bellarmin, 25, rue Jarry Ouest
(Métro Jarry ou De Castelnau).

Contribution suggérée : 5 \$

Comment conjuguer foi et engagement citoyen dans la société québécoise?

Réflexions et expériences de croyants chrétiens, juifs et musulmans

Dans le débat actuel portant sur la laïcité et les revendications religieuses, plusieurs insistent sur le caractère privé de la religion. Cette table ronde, qui réunira des personnes de traditions chrétienne, juive et musulmane, débattrra de la dimension publique du religieux. Comment inscrire le meilleur de chaque tradition dans l'horizon politique et civique de la société québécoise? Quels sont les obstacles et les défis propres à cette question – notamment ceux relatifs à l'égalité des rapports entre les hommes et les femmes ainsi qu'à la résurgence des fondamentalismes?

Cette soirée est organisée par le Centre justice et foi, en collaboration avec le Gesù – Centre de créativité.

Le lundi 29 octobre 2007, de 19 h à 21 h 30
Au Gesù, 1200, rue Bleury
(Métro Place des Arts)

Contribution suggérée : 5 \$

Pour plus de renseignements, consulter : <www.cjf.qc.ca>
ou communiquer avec Mouloud Idir : 514 387-2541 / midir@cjf.qc.ca

À CONTRE-TIARUOJ: LES RÉSISTANCES DANS LE MONDE



Congrès de L'Entraide missionnaire
8 et 9 septembre 2007

PROGRAMME

- *Les mouvements sociaux au Sud à l'ère de la mondialisation*
par **François Polet**, du Centre tricontinental de Louvain-la-Neuve (Belgique)
- *Amérique latine : nouvelles alternatives sociales et politiques*
par **Irene León**, de la Fédération d'études, d'action et de participation sociale d'Équateur
- *Guinée 2007 : le pouvoir ébranlé par les mouvements populaires*
par **Ousmane Wora Diallo**, de la Faculté des sciences de l'Université de Conakry
- *Forum mondial théologie et libération : pour une critique théologique de l'empire*
par **Denise Couture**, de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal
- DOCUMENTAIRE *Changer le monde : Quelle drôle d'idée !?*

Pour informations supplémentaires et pour inscription : www.web.net/~emi

L'Entraide missionnaire • 15, rue de Castelnau Ouest, Montréal (Québec) H2R 2W3 • 514-270-6089